



### LES ARTS

#### Fête du cinéma à Québec

Entre son ouverture, mercredi, sous le signe de l'humour et sa clôture avec une super-production canadienne relatant la vie héroïque de Norman Bethune, le Festival international du film de Québec nous en fera voir de toutes les couleurs. **C-1 et C-2**



### LA RÉGION

#### Le Groupe MIL poursuit la Saint-John Shipbuilding

Au tour du Groupe MIL d'assener le grand coup contre la Saint-John Shipbuilding, avec une poursuite pouvant atteindre plusieurs dizaines de millions de dollars. **A-3**

### LE QUÉBEC

#### Le Parti Égalité menace de perturber les travaux

Le Parti Égalité menace de perturber les travaux parlementaires sur l'adoption de la loi spéciale créant la commission sur l'avenir constitutionnel du Québec. **A-6**

### LE CANADA

#### Le Canada reçoit un autre refus des Américains

Le Canada a essayé un revers, hier, devant une cour d'appel, dans sa lutte pour obliger le gouvernement américain à combattre les pluies acides. **A-11**

### LE MONDE

#### La diplomatie de la dernière chance dans le Golfe

La parole était à la diplomatie hier dans la crise du Golfe, avec les entretiens à Amman, de Javier Perez de Cuellar avec le chef de la diplomatie irakienne Tarek Aziz. **F-9**

### L'ÉCONOMIE

#### Première baisse du PIB en sept ans au Canada

L'annonce d'une baisse du Produit intérieur brut au deuxième trimestre de 1990 est un indice clair de récession économique, selon Statistique Canada. **B-1**

### L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 à A-5
Le Québec	A-6 à A-10
Le Canada	A-11
Le Monde	C-12, D-7, D-8 et F-7 à F-9

Annonces classées	G-5 à G-9
Arts	C-1 à C-11
Bandes dessinées	S-15
Bonne chère	G-1 à G-3
Bridge	S-10
Carrières	F-1 à F-6
Décès	G-7 à G-9
Dossiers	A-13
Économie	B-1 à B-10
Éditorial	A-12
Feuilleton	G-7
Habitat	E-1 à E-14
Horoscope	G-7
Michel Corbeil	A-5
Mots croisés	S-11
Mot fleché	S-10
Mot mystère	S-8
Où aller à Québec	C-10
Tourisme	D-1 à D-6

### LA MÉTÉO

Ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel en après-midi avec possibilité d'averses ou d'orages en fin de journée. Max.: près de 26. Min.: près de 14. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 % p.c. Demain: nébulosité partielle avec possibilité d'averses ou d'orages. **S-16**

## Les barricades tombent à Châteauguay

# Une seule route à rouvrir

CHATEAUGUAY — Quatre des cinq axes routiers traversant la réserve mohawk de Kahnawake, qui avaient été barricadés le 11 juillet dernier, sont depuis hier ouverts, carrossables et sécuritaires, tandis que le cinquième — la route 138 à Châteauguay — devrait l'être aujourd'hui.

par MARIO LECLERC  
de la Presse canadienne

Ce travail a été effectué hier par les Mohawks, les membres des Forces armées canadiennes et les employés du ministère des Transports. Les représentants de ce trio quasi invraisemblable ont en effet uni leurs efforts pour remettre en place, dans l'harmonie et de façon pacifique, ce qui avait été déplacé il y a 53 jours.

Ces travaux doivent ultérieurement mener à la réouverture du pont Mercier. D'ici là, aucun véhicule civil ne pourra emprunter ces routes situées à l'intérieur de la réserve, à moins d'en avoir obtenu le consentement de l'armée.

C'est le bilan qu'a dressé, hier en fin d'après-midi, le lieutenant-colonel Robin Gagnon, lors d'une rencontre avec la presse. Le haut-gradé de l'armée canadienne a fait savoir qu'après une journée de confu-

sion, les travaux avaient repris leur cours normal hier matin.

« Nous avons dû suspendre nos travaux jeudi en raison d'une simple dissension interne chez les Mohawks. Mais aujourd'hui (hier), nous en sommes revenus à l'entente originale et nous avons pu démanteler les barricades en sécurité et de façon pacifique », a-t-il raconté.

M. Gagnon a cependant mentionné que la question de la réouverture du pont n'était pas encore réglée.

« Le démantèlement des barricades sur le pont Mercier n'a pas encore fait partie de mes discussions avec les Mohawks. Je dois cependant les rencon-

trer à nouveau ce soir (hier) et demain matin (aujourd'hui) à ce sujet », a-t-il mentionné.

Le lieutenant-colonel s'est ensuite montré clair dans ses intentions. « Je tiens à vous rappeler que ma mission est d'ouvrir les cinq routes et le pont Mercier à la circulation. Je travaille présentement pour m'y rendre », a-t-il précisé.

#### Rythme effréné

Malgré la rupture des négociations politiques à Dorval, les travaux de démantèlement ont donc repris dès 7 h hier matin.

#### Suite A-2, Routes...

Autres textes en pages A-8 et A-10



## À l'État d'indemniser les victimes, selon le BAC

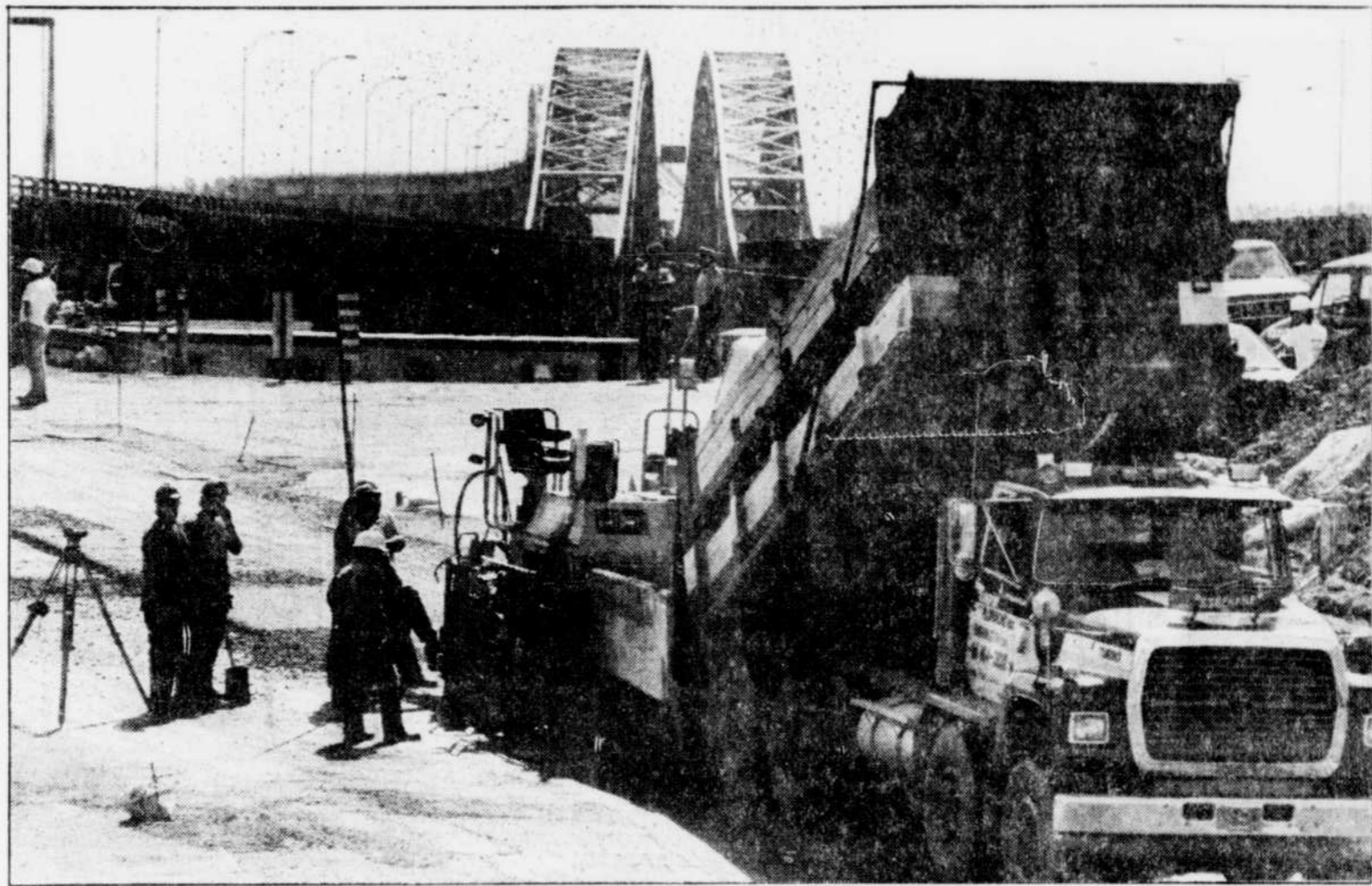
Une rébellion ! Voilà la définition que le Bureau d'assurance du Canada (BAC) donne pour le moment aux événements qui secouent les régions de Châteauguay et d'Oké depuis plus de cinquante jours. Si les compagnies d'assurances retiennent cette version, les victimes de la crise amérindienne devront s'adresser à l'État pour être indemnisées.

par JACQUES DALLAIRE  
LE SOLEIL

Le directeur général du BAC, M. Raymond Medza, a indiqué hier au SOLEIL que cette crise, sans précédent au Canada, constituait tout un échec. Des conseillers juridiques, mandés par le BAC, viennent de soumettre un document de 35 pages au conseil d'administration, dans lequel ils en arrivent à la conclusion que tous ces événements s'apparentent à une rébellion.

« C'est loin d'être simple, explique M. Medza. Nos conseillers ont épluché des dictionnaires américains, anglais et

#### Suite A-2, BAC...



Les travaux d'asphaltage des routes débloquées ont été entrepris dès hier.



Les deux enfants métis qui ont dû être changées d'école, Khrisna (à gauche) et Rachel, avec leur mère, Mme Sharla Abhukara.

### Guérilla raciale à la CS Des Îlets

## Deux jeunes métis doivent être déménagées d'école

Une sorte de guérilla raciale persistante a finalement amené la commission scolaires Des Îlets, de Charlesbourg, à profiter de la présente rentrée scolaire pour déménager deux jeunes sœurs métis de 12 et 10 ans dans une autre de ses écoles.

par ALAIN BOUCHARD  
LE SOLEIL

Les deux écolières, de père québécois blanc et de mère indienne d'origine malgache, passent

de l'école Harfang-des-Neiges, de Stoneham, à celle de La Découverte, de Notre-Dame-des-Laurentides, en bénéficiant du transport spécial par taxi, pour le repas du midi.

Le directeur adjoint de la

#### Suite A-2, Métis...

## La TPS amène Yves Séguin à se remettre en question

Depuis que son collègue des Finances a annoncé sa décision d'appliquer une version québécoise de la taxe sur les produits et services (TPS), le ministre du Travail et du Revenu, M. Yves Séguin, refuse de parler aux médias et fait savoir qu'il réfléchit.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

Plusieurs citoyens ont soutenu hier sur les ondes des lignes ouvertes que le député de Montmorency devrait démissionner du gouvernement plutôt que de cautionner par sa présence la mise en place d'une taxe qu'il a toujours vigoureusement condamnée.

Hier midi, à CHRC, station de radio à laquelle M. Séguin collabore depuis plusieurs années, c'est dans la proportion de quatre personnes sur dix, qui ont participé à un sondage non scientifique, qu'on souhaitait le départ du ministre contre six qui voulaient qu'il reste.

« Le jour où je n'aurai plus rien à dire sur l'équité fiscale, je sacrerai mon camp », disait encore M. Séguin au mois d'avril, à l'occasion d'une des nombreuses entrevues où il a pourfendu le projet de TPS.

Le printemps dernier, le ministre-fiscaliste s'est opposé à la TPS avant comme après le dis-

cours du budget de M. Gérard D. Levesque. « Disons-le carrément, le projet de TPS m'horripile », a-t-il déclaré un jour. « Je n'étais pas très chaud devant le projet fédéral, je ne le suis pas aujourd'hui et je ne pense pas l'être demain », a également affirmé M. Séguin, en mars.

Hier, à son cabinet, le porte-parole du ministre répond que M. Séguin fera ses commentaires sur la TPS la semaine prochaine, s'il décide d'en faire.

Est-ce que sa réflexion porte sur sa présence au sein du gouvernement ? Pourrait-il refuser d'être le ministre chargé de percevoir les TPS provinciale et fédérale ? Est-ce qu'il a conversé avec le premier ministre ? On ne donne aucune précision. Le ministre « réfléchit un peu à tout ça » ; il « examine la situation ».

Seule information catégorique : ce n'est pas par calcul que M. Séguin s'est présenté en Chambre après que son collègue des Finances eut terminé sa

#### Suite A-2, Séguin...

Faites fructifier votre argent avec nos DÉPÔTS GARANTIS!

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS TRUST GENERAL

<p>1 an 12% intérêt annuel 18 mois intérêt annuel 15 mois intérêt à l'échéance Ce taux peut changer sans préavis.</p>	<p>BONI DE 1/8%* pour les personnes de 60 ans et plus *Ce boni ne peut être cumulé à aucune autre promotion.</p>	<p>Renseignez-vous sur nos dépôts garantis à taux progressifs ou avec option de retrait.</p>	<p>• Versement d'intérêts souple • Aucun coût, aucune commission</p>	<p>Sillery: 354 Maguire 681-8282 Québec: Place Fleur de Lys 522-4618 Sainte-Foy: Place de la Cité 652-7000 Lévis: Les Galeries Chagnon 833-4450</p>
---	--	--	--	---

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Jacques Demers à la radio des Nordiques

Parole de Jacques Demers ! Il n'a pas accepté de devenir analyste au réseau radiophonique des Nordiques pour gagner du temps en attendant de reprendre sa place derrière le banc d'une équipe de la Ligue nationale. « Ils pourraient ravaler leurs paroles tous ceux qui affirment que je sauterai sur la première occasion de remettre les pieds dans la Ligue nationale, a-t-il expliqué. J'ai 46 ans et j'entreprends une nouvelle carrière. Si je suis bien accepté du public et si je suis bien traité par mes employeurs, je pourrais faire un bon bout de chemin dans ce domaine-là. Je ne sais pas si je retournerai un jour au métier d'entraîneur. » Notre journaliste Maurice Dumas l'a rencontré et il livre le fruit de cette interview dans la double page centrale de notre *Tableid Sport* de demain.



Le monde des professions est en ébullition

Près d'un million et demi de Québécois de tous âges reprennent ces jours-ci le chemin des écoles, des collèges et des universités. En l'an 2000, ces personnes, en majorité des jeunes, se retrouveront au sommet de leur capacité de travail. Mais quelle place occuperont-ils sur le marché de l'emploi ? Le métier ou la profession qu'ils exerceront correspondront-ils aux choix qu'ils auront faits aujourd'hui dans la poursuite de leurs études ? À lire dans le cahier TENDANCES.

MARDI DANS LE SOLEIL

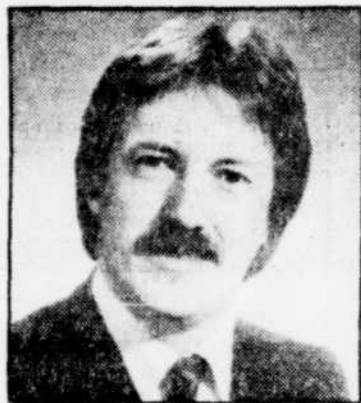
À un moment précis de leur existence, pour toutes sortes de raisons, des gens vont consulter un psychologue. Des cas isolés ? Pas tout à fait ! Une personne sur cinq aura, un jour ou l'autre dans sa vie, des problèmes mentaux nécessitant l'intervention d'un psychologue. De nos jours, d'ailleurs, voir un psychologue est une démarche de moins en moins taboue, de moins en moins associée à la maladie mentale. Les chiffres sont éloquents : dans la pratique privée, le nombre de patients a augmenté de 50 % en trois ans et le nombre de psychologues, de 50 % en cinq ans. Dans une série publiée sur quatre jours et dont nous commençons la publication mardi, Michèle LaFerrière fait le point sur la question.



FINI la peur des PSY...

Collaborateur à Rimouski

La direction de la Rédaction du SOLEIL annonce l'entrée en fonction, le 4 septembre, de M. Ernie Wells au titre de collaborateur-pigiste en poste à Rimouski. Journaliste depuis 17 ans, M. Wells est à l'emploi du groupe de presse Bellavance.



À sa demande, le journaliste Jean-Claude Rivard, en poste à Rimouski depuis deux ans, réintègre la salle de rédaction, à Québec, où il travaillera à compter de mardi à la rédaction de cahiers spéciaux. Je veux remercier M. Rivard pour tout le travail accompli dans l'Est du Québec ces deux dernières années. Nos lecteurs et nos sources d'information pourront laisser leurs messages pour M. Wells en composant le 725-3225, ou en expédiant leurs communications à case postale 157, Rimouski, G5L 7C1. En cas d'urgence, c'est possible de joindre la salle de rédaction en composant, sans frais, le 1-800-463-1892. Le responsable du service du tirage, à Rimouski, est M. Gilles Levesque que l'on joint au 723-8464.

Jean-Jacques Samson  
Rédacteur en chef et éditeur adjoint

Suites de la première page

Routes...

après s'être déroulés jeudi dans la plus grande confusion. D'ailleurs, c'est presque sans interruption que pelles, béliers mécaniques et camions ont été déployés pour accomplir le mandat confié à l'armée par le gouvernement du Québec, en début de semaine.

Au cours de la journée, les travailleurs se sont donc affairés — à un rythme effréné — à remblayer des tranchées, éliminer des fortifications (« bunkers ») de sable, nettoyer la route des carcasses d'auto et de pneus, et faire l'asphaltage.

C'est vers 17 h que le lieutenant-colonel Gagnon, chargé du commandement des troupes canadiennes à Kahnawake, a fait son apparition en hélicoptère à la barricade de la route 207, à Saint-Isidore, pour dresser ce bilan fort éloquent de la journée de travail des trois parties impliquées dans ce démantèlement pacifique.

« Reste maintenant à voir si le pont sera endommagé. Cependant, nous nous préparons à y accéder comme s'il y avait des dommages. Nous avons retenu nos experts en ce sens », a-t-il expliqué.

Séguin...

déclaration ministérielle, jeudi matin. On assure que son retard ne dépendait que d'un malentendu quant à l'heure du début des travaux de l'Assemblée nationale.

Jeudi, M. Gérard D. Levesque avait esquivé les questions des journalistes à propos de son collègue de Montmorency.

« Le premier ministre, le ministre du Revenu et moi-même nous sommes opposés à cette TPS telle qu'elle est proposée, mais il faut dire qu'elle a bien évolué. Il y a eu des changements majeurs. »

Cependant, le ministre des Finances a indiqué qu'en avril, son projet de réforme avec TPS québécoise était assez avancé pour qu'il affecte discrètement les provisions nécessaires dans les grands équilibres financiers de l'État. M. Séguin, lui, pourfendait encore la TPS à la radio au mois de mai.

L'opinion de M. Séguin a-t-elle changé ? « Je ne sais pas, il faudrait lui demander, a finalement répondu M. Levesque. La solidarité ministérielle est encore là, j'imagine. Deuxièmement, je dois vous dire que même si la tâche est difficile pour le ministère du Revenu, j'ai bien confiance dans l'organisation du ministère du Revenu du Québec. »

Il y a quelques mois seulement, le ministre Séguin, lui, se félicitait du travail de simplification qui a été accompli au ministère et déclarait qu'il ne voulait pas, par la TPS, venir « démolir ce qu'on a commencé. » Il devrait expliquer sous peu ce qu'il en pense maintenant.

Métis...

commission scolaire, M. Jean Garneau, a tenu à préciser que ce système de transport existait déjà pour certains cas particuliers et que dans la situation contraire, les frais du diner et du gardiennage du midi, une note d'environ 80 \$ par semaine, auraient été à la charge des parents. « Ce qu'on ne serait probablement jamais arrivé à payer », a confié la mère des deux écolières, Mme Sharla Abhukara, au cours d'une entrevue au SOLEIL.

Depuis 1987, Rachel et Krishna Abhukara-Gagné se plaignaient d'être carrément rejetées par les autres enfants de leur première école, en raison de leur couleur. Elles disent avoir été traitées de « chocolat », de « caca », de « Noires pleines de poux », etc., et d'avoir été constamment mises de côté par leurs compagnons et compagnes lorsque venait le temps des jeux ou des travaux en équipe. L'une d'elles, qui a doublé une année, a même songé à se suicider, affirme la mère. Et dans l'espoir de pouvoir démenager en terrain scolaire moins hostile, les Gagné ont mis leur maison en vente trois fois sans succès.

L'école Harfang-des-Neiges, anciennement nommée Saint-Edmond, est un établissement de 495 écoliers, presque à 100 % blancs. À part les

deux Indiennes, elle comptait un Haïtien et deux Turcs, à la fin de l'année dernière, trois enfants d'immigrants pour leur part très bien intégrés, a déclaré le directeur de l'école, M. Donald Thibault. A La Découverte, les enfants de couleur seraient une vingtaine.

« Il y a un problème d'intégration raciale, c'est évident, a dit M. Thibault. Et c'est pour leur donner une deuxième chance, ailleurs, que la commission scolaire a veillé à les transférer. Mais ce n'est pas parce que des enfants sont de couleur qu'ils ne peuvent pas aussi éprouver certains problèmes de comportement comme en vivent les enfants blancs. »

Yvon Gagné, le père des deux fillettes, a soutenu que même les enfants qui auraient été spontanément portés à aller vers Rachel et Krishna s'en tenaient éloignés par crainte des représailles des autres écoliers. « Mes enfants en étaient rendus à avoir honte de leur identité culturelle, tellement le rejet était fort, a-t-il dit. Un jour, j'ai surpris Krishna dans le bain, en train de se frotter au savon pour devenir blanche. »

Toute une série de rencontres, de discussions et d'efforts allant jusqu'à des séances de psychothérapie avec la mère et les filles avaient jusque-là donné des résultats plus ou moins mitigés.

Bac...

français pour cerner la juste définition des mots, ils ont examiné quantité de jugements. Ils en concluent qu'il ne peut s'agir de vandalisme, d'une guerre, d'un soulèvement populaire ou d'une insurrection, mais bien d'une action de résistance et de violence à l'autorité de la part des Mohawks. »

Tous les incidents inhérents à cette action enclenchée pour de bon le 11 juillet, quand la Sûreté du Québec a voulu donner l'assaut aux barricades bloquant plusieurs accès routiers, découleraient donc d'événements non couverts normalement par les compagnies d'assurances.

Les juristes retiennent qu'on ne peut parler de guerre, car même l'armée appelée en renfort n'est pas « l'opposant déclaré ». Une insurrection laisserait supposer que les Mohawks voulaient renverser le gouvernement. Ils se sont plutôt rebellés et retranchés à l'intérieur des territoires qu'ils considèrent comme les leurs, y compris la parcelle de terrain que la ville d'Oka voulait acquérir pour agrandir son terrain de golf, même si, ce faisant, ils ne respectaient pas une injonction ordonnée par la Cour.

« Chaque cas devra être traité séparément, une fois la crise terminée, ajoute M. Medza. Pour le moment, il est impossible d'avancer quelque chiffre que ce soit. Comme il pourrait s'agir d'une résistance armée à l'autorité dans l'application de lois, le seul recours pour les assurés pourrait être l'État et pas exclusivement le gouvernement du Québec. »

Environ 2000 personnes ont été évacuées dans la région d'Oka où une quarantaine de maisons auraient notamment été la cible de vandalisme. Déjà le BAC a prévenu les citoyens qu'il n'était pas automatiquement acquis que ces dommages allaient être couverts par leurs assurances.

Dans un document qu'il faisait parvenir aux assureurs, il y a quelques semaines, le BAC précisait que ces dommages devaient être traités comme des actes violents ou du vandalisme, mais il ajoutait qu'il semblait aussi que cela pouvait être interprété comme une rébellion.

Le BAC fera connaître dans quelques jours l'interprétation définitive qu'il donne aux incidents entourant la crise amérindienne, mais, déjà, tout semble indiquer que les sinistrés devront se tourner vers l'État pour tenter d'obtenir une compensation. Et cela vaut autant pour les Mohawks dont les véhicules ont été la cible de pierres et de roches lancées par une meute de citoyens en colère, au moment où ils fuyaient la réserve de Kahnawake, mardi à LaSalle.

L'armée refuse de confirmer le départ par Cessna des Warriors

CHATEAUGUAY — Le lieutenant-colonel Robin Gagnon, chargé du commandement des Forces armées canadiennes dans le secteur de Kahnawake, a confirmé la nouvelle diffusée par la Presse canadienne, mercredi, selon laquelle des avions de type Cessna avaient effectué un pont aérien entre la réserve de Kahnawake et un site inconnu au cours des derniers jours, alors que l'armée était présente dans le secteur.

La nouvelle avait été reprise le soir même par le réseau TVA et hier par la Société Radio-Canada et le réseau Télémedia.

Le lieutenant-colonel Gagnon n'a cependant pas voulu dire, hier, si la venue de ces avions avait servi aux Warriors pour quitter la réserve avec leur arsenal militaire, qu'on disait fort imposant.

« On a vu de ces petits avions à Kahnawake mais au moment où nous les avons aperçus, nous n'étions pas encore entrés dans la ré-

serve », a indiqué M. Gagnon.

Le lieutenant-colonel a paru fort embarrassé par les questions des journalistes à ce sujet. « Le contrôle de l'espace aérien n'est pas de ma juridiction », a-t-il finalement laissé tomber pour contourner la question.

Lorsqu'un journaliste lui a demandé de qui cette juridiction relevait au sein des Forces armées, le lieutenant-colonel a durci sa position et a simplement demandé à ce qu'on passe aux questions en anglais.

MINI-LOTO		INTER-PLUS	
618213 gagnent \$50,000	18213 gagnent \$5,000	311302 gagne \$250,000	11302 gagnent \$2,500
8213 gagnent \$250	213 gagnent \$25	1302 gagnent \$250	302 gagnent \$25
13 gagnent \$5		02 gagnent \$10	
numéros mobiles		numéros mobiles	
61821 gagnent \$1,000	6182 gagnent \$100	05452 gagnent \$2,500	6988 gagnent \$250
618 gagnent \$10		534 gagnent \$25	
PROVINCIAL		LA QUOTIDIENNE	
4007028	\$1,000,000 gagne	tirage du 31-08-90	
007028 gagnent \$10,000	07028 gagnent \$1,000	9-0-2	4-5-2-0
7028 gagnent \$100	028 gagnent \$25		
28 gagnent \$10			

# ANNISCO

Au clair de la lune...  
Lits de tube 99 cm x 188 cm, superposés, en "L". Choix de couleurs. (Matelas non compris). #198 Rég.: 399\$

**319\$**

Bonne nuit la visite...  
Lit à structure métallique, 99 cm x 188. Choix de couleurs. (Matelas lit du dessous non compris). #139-39 Rég.: 249\$

**229\$**

Entre ciel et terre...  
Lit, gros tube, 99 cm x 188 cm. Multiples possibilités, superposés, en "L" ou lits simples. Choix de couleurs. (Matelas non compris). #126 Rég.: 499\$

**469\$95**

Do de l'enfant do...  
Lit de tube 99 cm x 188 cm. Blanc, bleu ou rouge. (Matelas non compris). #134-39 Rég.: 239\$

**209\$**

Le coffre aux trésors... Coffre à jouets de mélamine blanche, 86 cm x 40 cm x 46 cm. #3014 Rég.: 69\$

**59\$**

## Chic! la classe.

Modèles exclusifs à ZIP

Québec  
Angle boul. Hamel/Henri IV  
(418) 871 22 21

Lévis, St-David  
4447 boul. De-la-rive-sud (rte 132)  
(418) 835 15 73

Inscrivez-vous pour le tirage d'un bon d'achat d'une valeur de 800\$. En collaboration avec

## Deux frères frôlent la mort dans l'incendie de leur bateau de pêche

Les frères Mario et Jean-Yves Blais, de Saint-François-de-Pabos, en Gaspésie, en ont vu de toutes les couleurs dans la nuit de jeudi à hier lorsque leur bateau de pêche a sombré à la suite d'un incendie.

par FREDÉRIC TREMBLAY  
LE SOLEIL

Ils se trouvaient alors au large de Grande-Rivière pour y pêcher le hareng. Il était presque minuit. « Mon frère et moi, on était en arrière en train de sortir le filet de l'eau. C'est alors que j'ai aperçu en avant du bateau, beaucoup de « boucane » et des flammes », raconte Mario, joint hier par LE SOLEIL, alors qu'il se remettait de ses émotions en compagnie de son épouse.

« Jean-Yves a alors pris l'extincteur et a tenté d'éteindre le feu. Pendant ce temps, je suis allé voir du côté du moteur. En ouvrant le panneau donnant accès aux machines, il y a eu une explosion », explique Mario, une déflagration qui n'a laissé d'autre choix aux deux passagers que d'abandonner le bateau. Mais même l'évacuation ne serait pas de tout repos.

Malgré la précarité de la situation, Mario a d'abord eu la présence d'esprit de lancer sur les ondes de la radio deux rapides appels de détresse, qui heureusement furent entendus. Ensuite, il mit à l'eau l'embarcation pneumatique de secours. C'est alors que les choses se compliquèrent. L'embarcation de fortune était attachée au bateau en flammes avec un solide câble de nylon.

« Compte tenu de la situation, je ne savais plus où se trouvait mon couteau. J'ai dû utiliser la hache de secours pour les incendies, mais c'est un outil pas très efficace pour couper ce genre de câble », indique Mario. Finalement, après plusieurs minutes, il en vint à bout. « Deux minutes de plus, et on y passait », précise-t-il fébrilement.

Environ une vingtaine de minutes s'étaient écoulées entre le début de l'incendie et l'évacuation du bateau. Il en fallu autant pour que le *Freddie*, un bateau de pêche ayant reçu l'appel à l'aide, vienne secourir les pêcheurs à bord de leur embarcation pneumatique.

Au cours de ces périlleuses manoeuvres, Mario et Jean-Yves ont subi des brûlures mineures, aux cheveux, aux sourcils et à la moustache. « Pas de réelles douleurs », précise Mario.

Le bateau incendié, le *Maryland B-II*, avait une longueur de plus de 15 mètres, et était la propriété de Mario. L'origine de l'incendie demeure un mystère. Il pourrait être attribuable à une défectuosité du poêle, sur lequel Mario et Jean-Yves venaient de se faire à manger. Le *Maryland* a coulé à pic. Les recherches pour en retrouver les restes se sont avérées vaines.

Selon Mario, son bateau valait aujourd'hui près de 150 000 \$. Ce feu représente une lourde perte pour lui. Le *Maryland* n'était assuré que pour une valeur de 100 000 \$. Il l'avait acquis en 1983. Mario a l'intention de se faire construire une nouvelle embarcation dès cet automne.



Les décorateurs auront de quoi donner libre cours à leur imagination pour transformer ces grands espaces en lofts élégants. Le plafond a 14 pieds de haut...

## Complexe Montmorency-Les Chutes La voie d'accès avant août 1991

Avec l'assurance que le ministère des Transports construira d'ici août 1991 la voie d'accès au site du futur complexe hôtelier et résidentiel Montmorency-Les Chutes, le Groupe Pomerleau ne voit plus d'empêchement réel à la réalisation de la première phase de ce projet de 40 millions \$.

par RICHARD CÔTÉ  
LE SOLEIL

Le ministre du Travail et député de Montmorency, Yves Séguin, a en effet reçu de son confrère des Transports, Yvon Vallières, confirmation que cette bretelle d'accès serait construite d'ici un an.

Selon M. Roch Cloutier, vice-président au développement chez Pomerleau, cette nouvelle permet de réactiver complètement le chantier de la première

phase et de compléter la construction des 50 premiers condos pour l'été 1991.

Quant à l'hôtel de 180 chambres qui sera exploité par la société Delta, on prévoit qu'il pourra ouvrir ses portes au printemps 1992. M. Cloutier a indiqué qu'il n'envisageait pas de retards dans l'échéancier prévu puisque déjà les plans de cette phase du projet avaient été déposés et acceptés à la ville de Beauport il y a plusieurs mois.

Pour ce qui est du projet plus

vaste de développement de toute la rive ouest des chutes Montmorency, incluant la falaise et le domaine du Manoir Montmorency, M. Cloutier a indiqué que l'entente que le groupe Pomerleau était à finaliser avec le gouvernement et la Société d'établissements de plein-air du Québec (Sépaq) visait l'administration du manoir ainsi que le développement de tout ce territoire par des initiatives commerciales qui se complèteraient plutôt que d'être en compétition entre elles.

Enfin, M. Cloutier s'est dit heureux de l'implication du gouvernement provincial ainsi que de la grande collaboration dont la ville a toujours fait preuve, selon lui.

## Le Groupe MIL riposte à la St. John

Au tour du Groupe MIL d'asséner le grand coup contre la St. John Shipbuilding, MIL a déposé mercredi en cour fédérale une poursuite pouvant atteindre plusieurs dizaines de millions de dollars contre le constructeur maritime du Nouveau-Brunswick pour bris de contrat.

par FREDÉRIC TREMBLAY  
LE SOLEIL

Cette importante offensive juridique suit de quelques semaines la spectaculaire poursuite de 1,7 milliard \$ entreprise par la St. John contre MIL pour le non-respect de l'échéancier en vue de la livraison de la 3e des 12 frégates de la Marine canadienne. Le chantier maritime de MIL Davie de Levis-Lauzon doit aussi construire, à titre de sous-contractant de la St. John, les 5e et 6e frégates.

Selon la direction du Groupe MIL, la St. John Shipbuilding aurait dû au contraire lui accorder, en vertu du contrat liant les deux parties, des compensations financières et de nouveaux échéanciers de réalisation des trois frégates.

Dans sa requête, le groupe MIL rappelle que la St. John a apporté pas moins de 45 000 changements aux plans de construction des frégates. La poursuite stipule également que la St. John a accusé des retards importants dans la livraison de matériaux et d'équipements au chantier de Mil Davie.

Le Groupe MIL soutient aussi que la St. John n'a pas fourni les informations et l'appui technique dans les délais prévus par le contrat. Enfin, la St. John aurait failli à sa tâche en ce qui a trait à sa contribution dans la gestion du projet.

Or, en vertu de deux articles du contrat liant la St. John à son sous-contractant (J-9 et J-19), MIL estime avoir droit à des dédommagements financiers et à la possibilité de se prévaloir de délais additionnels pour la construction des frégates. Selon ces deux clauses, lorsque surviennent des changements ou des retards non prévus par le contrat, la St. John doit accorder à son sous-contractant des

compensations financières et une extension des échéanciers de réalisation.

### Pas une réaction

La directrice des communications au Groupe MIL Davie, Liliane Egl, affirme que ce recours judiciaire ne constitue pas une réaction à la poursuite intentée en juin par la St. John Shipbuilding.

« On avait déjà entrepris des procédures bien avant que la St. John dépose sa poursuite » a-t-elle indiqué. Mme Egl explique que le 7 août 89, les dirigeants du Groupe MIL avaient déjà avisé la St. John de leur intention de porter leurs litiges plus loin, en se prévalant de l'article J-13. Cette clause prévoit, faute d'entente à l'amiable lors de différends, que la cause puisse être référée à la cour fédérale par l'une des parties.

« Je n'ai d'ailleurs jamais eu une explication cohérente de la St. John au sujet de leur poursuite de 1,7 milliard \$, alors que le contrat en jeu n'est que de 388 millions \$ », a ajouté Mme Egl.

Le Groupe MIL a déjà accusé la St. John de vouloir, par cette poursuite, éliminer son principal concurrent.

La construction de la 3e frégate par le chantier de MIL Davie de Levis-Lauzon accuse un retard de deux ans sur l'échéancier prévu. MIL estime que la responsabilité de la St. John pour ce délai est particulièrement bien illustrée par l'incapacité du constructeur maritime du Nouveau-Brunswick de terminer lui-même la construction de la première frégate, le prototype, qui doit permettre de vérifier la validité de l'ensemble des plans et des plans de construction. Si la St. John parvient à livrer le prototype en octobre, comme elle le promet, il s'agira néanmoins d'un retard de 18 mois sur l'échéancier prévu.

### En Bref

#### ■ Carambolage

CHARLESBOURG — Un carambolage a fait plus de peur que de mal, peu après 14 h 30 hier, à Charlesbourg. À l'intersection de la 80e Rue et du Trait-Carré Ouest, quatre véhicules sont entrés en collision : une automobile, un autobus d'écoliers vide, un camion-remorque de six roues et enfin, une autre automobile qui s'est retrouvée coincée sous le camion six roues. Résultat ? Deux personnes légèrement blessées ont dû être conduites à l'hôpital.

#### ■ Jeune cycliste tuée

SAINT-HONORÉ — Myriam Simard, neuf ans, est décédée hier, à Saint-Honoré, au Saguenay. La fillette était à bicyclette et a traversé la rue sans regarder. Malheureusement, une automobile n'a pu l'éviter et l'a tuée net. L'accident s'est produit à 14 h 30, à Saint-Honoré.

## Des copilotes aux têtes connues dans les rues de Québec aujourd'hui ! Rallye télévisé au profit du Centre François-Charon

Cet après-midi, si vous apercevez au petit écran Robert-Guy Scully ou Michèle Richard déguisés en pilotes de course, n'ajustez pas votre appareil. Pour financer ses activités de réadaptation et de réinsertion des personnes handicapées, le Centre François-Charon a en effet décidé de frapper un grand coup en organisant un rallye télévisé dans les rues de Québec.

par JEAN-SIMON GAGNE  
LE SOLEIL

L'événement, auquel participent différentes personnalités de la région, sera présenté en direct sur les ondes de Radio-Canada de midi à 18 h. Le réalisateur de l'émission, M. Raymond-Marie Gagné, ne cache pas son enthousiasme. « Le public est un peu las des campagnes de financement traditionnelles, des téléthons, de tout le tralala. Aussi nous avons choisi d'innover, d'organiser quelque chose de jamais vu, d'entièrement nouveau », continue-t-il.

« À l'origine, précise pour sa part M. Serge Loiselle, directeur des services administratifs du Centre François-Charon, nous voulions simplement organiser un tirage pour financer l'achat de matériel médical et mieux faire connaître nos services. Seulement, pour mousser la vente des billets et convaincre les gens de nous donner un coup de pouce financier, le rallye télévisé s'avérait une solution idéale, continue M. Loiselle. Reste à voir la réaction des gens. Nous nous croisons les doigts », déclare-t-il.

#### Des têtes connues

Sept voitures, pilotées par des agents de la Sûreté du Qué-

bec, participeront au rallye. Un invité de marque agira à titre de copilote. Le père Gédéon, Michèle Richard et Robert-Guy Scully ont déjà confirmé leur présence. Plusieurs joueurs des Nordiques devraient aussi être de la partie. Près de 400 bénévoles veilleront au grain tout au long du parcours.

La course se déroulera en cinq étapes. Partie du Centre François-Charon, elle se rendra d'abord à la sucrerie de Guy Lafleur et à la petite Agora du Vieux-Port, avant de retourner au centre via les Galeries de la Capitale et les Galeries Chagnon. Le public est invité à se rendre aux différentes étapes pour encourager les participants et prendre part aux activités qui se dérouleront sur les lieux, depuis l'épluchette de blé d'Inde de la petite Agora jusqu'au bingo-loto familial des Galeries Chagnon.

#### Tirage

Le tirage des billets gagnants aura lieu le 19 septembre. Trois prix, d'une valeur totale de 25 000 \$, seront attribués : une Chrysler Plymouth Sundance, un certificat de dépôt Desjardins d'une valeur de 7500 \$ et des bons d'achat de 5000 \$ chez Steinberg. Le centre espère vendre environ 15 000 billets. Selon M. Loiselle, la moitié de cet objectif aurait déjà été atteinte. « L'opération devrait rapporter au bas mot environ 100 000 \$ », précise-t-il.

Le Centre François-Charon sera ouvert toute la journée pour permettre aux visiteurs de se familiariser avec ses différents services. Outre la vente de billets, les organisateurs comptent beaucoup sur les dons du public en cette journée peu ordinaire. Une soixantaine de téléphonistes de Bell Canada seront d'ailleurs au poste pour recueillir les dons.

#### Autobus spéciaux

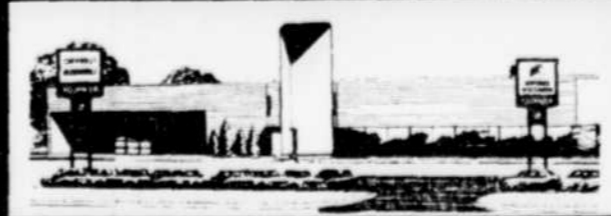
Pour faciliter l'accès aux différentes étapes de la course, la CTCUQ organisera deux circuits d'autobus spéciaux, à partir de la traverse de Levis et du Centre François-Charon. La société de transport Trans-Sud reliera pour sa part la traverse et les Galeries Chagnon.

Le Centre François-Charon demeure le principal centre de réadaptation dans l'Est du Québec. Plus de 800 personnes handicapées y séjournent annuellement, tandis qu'environ 1800 autres viennent y subir différents traitements de réadaptation. Malgré tout, le centre demeure peu connu. « Bien des gens nous découvrent à la suite d'un accident ou d'une maladie qui les force à suivre un programme de réadaptation », confie Mme Josette Beaupré, directrice des programmes de réadaptation.

«UNE GM FOURNIER» FACILE À ACHETER, UN PLAISIR À POSSÉDER!



**FOURNIER**  
Chevrolet Oldsmobile inc.



Boul. de la Capitale  
sortie Pierre-Bertrand  
**687-5170**



## Au Havre-Saint-Pierre

# Les Métallos de Fer et Titane signent un contrat en or

Les Métallos de Fer et Titane au Havre-Saint-Pierre viennent de conclure un nouveau contrat de travail leur assurant des gains pécuniaires totaux de 38 % sur trois ans.

par MARC SAINT-PIERRE  
LE SOLEIL

Ce nouveau contrat collectif aligne les conditions de travail des Métallos de Fer et Titane sur celles de leurs collègues des entreprises Québec-Cartier, IOC et Mines Wabush, a noté le coordonnateur des Métallos sur la Côte-Nord, Jean-Claude Degrasse.

Ces trois grandes minières ont renouvelé leurs contrats de

travail au printemps avec des gains monétaires représentant un peu plus de 30 %. À l'époque, les Métallos l'avaient qualifié de « contrat du siècle ».

« Chez Fer et Titane, il y avait également beaucoup de rattrapage à faire », a commenté M. Degrasse.

Au terme du nouveau contrat, le salaire horaire moyen du travailleur de Fer et Titane se situera à 20,59 \$; il était à 17,20 \$ à l'échéance de l'accord collectif précédent.

Les gains calculables en espèces sonnantes et trébuchantes réalisés équivalent dans l'ensemble à 9,75 \$ l'heure, a précisé le coordonnateur des Métallos.

Dorénavant, les mineurs de Havre-Saint-Pierre pourront par ailleurs prendre leur retraite après 30 années de service. Ils pourront aussi compter sur un horaire de transport ferroviaire resserré.

« La conjoncture était favorable. C'est une grande victoire pour les travailleurs de Havre-Saint-Pierre et pour le Syndicat des Métallos. C'est un contrat de paix sociale pour trois ans », a conclu M. Degrasse.



Mme Marie Lehoux tient à ce que son cas soit diffusé. Contrairement aux avis de certains médecins prétendant que la maladie se situe aux États-Unis, cette victime affirme l'avoir attrapé dans l'île Grande Basque, à Sept-Îles.

## Selon une victime

# Sept-Îles abriterait la maladie de Lyme

Une enseignante de Québec, Mme Marie Lehoux, affirme avoir attrapé la maladie de Lyme dans l'île Grande Basque, à Sept-Îles. Pourtant jusqu'à ce jour, seules les régions de Beauce et Bellechasse étaient soupçonnées d'abriter des tiques porteuses de la bactérie *Borrelia burgdorferi*, cause de la maladie.

par LISE FOURNIER  
LE SOLEIL

« Je veux que mon cas soit diffusé, a raconté Mme Lehoux au SOLEIL, à cause des graves conséquences que l'infection peut engendrer. » Surtout quand on sait que la maladie de Lyme, qui n'est pas à déclaration obligatoire, peut se contracter par une simple piqûre d'insecte.

C'est le 21 juillet 1989 que le cauchemar de Mme Lehoux débute. En vacances dans la région de Sept-Îles, Marie Lehoux se fait piquer lors d'une excursion en forêt. Peu de temps après, elle s'aperçoit que deux insectes pas plus gros qu'un grain de sable sont restés collés à sa jambe. Sans vraiment s'inquiéter, elle s'empresse de les enlever.

Mais le soir même, la piqûre est cerclée d'une grande plaque rouge. Fiévreuse et affaiblie par une gastro-entérite, Mme Lehoux décide au cours des jours suivants de consulter un médecin à l'urgence du centre hospitalier de Port-Cartier.

« Malheureusement, dit-elle, les médecins de l'époque n'ont pas pris au sérieux mes craintes au sujet de la maladie de Lyme déclarant que l'insecte contaminé n'habitait pas nos régions, mais les États-Unis.

« Sauf qu'en janvier, après une série de tests au CHUL, les spécialistes m'ont confirmé la maladie de Lyme », renchérit Mme Lehoux.

Depuis, Mme Lehoux se remet lentement des symptômes qui l'accablent depuis presque un an. « J'ai dû quitter mon emploi à cause de douleurs musculaires diverses et d'une grande fatigue », poursuit-elle.

## Pas assez d'information

Mis au courant du diagnostic par Mme Lehoux, le directeur des services professionnels à l'hôpital de Sept-Îles, le Dr Pierre Gauthier, a révélé au SOLEIL qu'il était à la fois surpris que la maladie de Lyme ait pu être contractée sur la Côte-Nord et qu'il avait l'intention de procéder à des investigations dans la région.

De leur côté, les départements de santé communautaire du CHUL et de Saint-Sacrement affirment qu'il faut plusieurs tests pour dépister la maladie de Lyme. Les symptômes de l'infection étant identiques à une foule d'autres maladies, il devient donc difficile de confirmer les cas.

Pour Mme Micheline Fauvel, du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) à Sainte-Anne-de-Bellevue, les tests encore imprécis n'aident certainement pas à identifier la maladie.

« En outre, aucune étude scientifique n'a démontré hors de tout doute la présence de tiques contaminées au Québec », ajoute Mme Fauvel. Mais le LSPQ contribue cependant à un projet de recherche d'une étudiante de McGill dans le but de déterminer la présence de cette bactérie sur notre territoire, souligne-t-elle.

## Prolongement de l'autoroute 73 : une étape est franchie avec la publication des appels d'offre

Si tout va bien, les résidents des Cantons de Stoneham-Tewkesbury auront la satisfaction d'assister avant la fin d'octobre à l'inauguration des travaux de prolongement de l'autoroute 73, comme promis ce printemps par le ministre québécois des Transports, M. Yvon Vallières.

par RICHARD CÔTE  
LE SOLEIL

En effet, comme prévu dans l'échéancier présenté par le ministre en mai après que les citoyens de cette région eurent effectué des moyens de pression pour amener le gouvernement à prolonger l'autoroute et ainsi détourner la circulation automobile dense hors des zones habitées et du boulevard Talbot, le ministre des Transports a publié hier les appels d'offres dans ce dossier. Les soumissionnaires ont jusqu'au 2 octobre pour présenter leurs offres.

Selon les échéances habituelles, il faut compter près de trois mois entre la publication des appels d'offres et le début des travaux, mais il semble que dans ce cas-ci la diligence particulière du ministère dans l'étude des soumis-

sions permettra de devancer cette date et d'entamer les travaux entre le milieu et la fin d'octobre.

Ce prolongement de l'autoroute Laurentienne, qui fait partie des promesses électorales depuis plusieurs années déjà, sera d'une longueur de 5,28 km et représente une dépense d'environ 30 millions \$ alors que son coût avait été estimé à 23 millions \$ il y a trois ans.

Il y a quelques semaines, les résidents et les membres du conseil municipal ont craint que la promesse de construction de l'autoroute 340 sur la rive-sud de Montréal ne vienne contrecarrer le projet qui les concernait. Le ministère des Transports vient donc les rassurer en publiant ainsi les appels d'offres.

## LES ANNONCES CLASSÉES

# LE SOLEIL

## 647-3311 ça sonne!

# LES SOUS DE



«WOW! C'est le SOLDE SEMI-ANNUEL...  
Ça roule au max... chez SOFA DESIGN.»

« JE NE POUVAIS PLUS RÉSISTER  
JE ME SUIS ENFIN OFFERT LE  
SUPER CANAPÉ QUE JE VOULAIS  
TANT COMPRENEZ, C'EST VRAI-  
MENT PAS CHER, TOUTES LES  
COMMANDES SPÉCIALES ET TOUTES  
LES CANAPÉS EN STOCK SONT  
RÉDUITS.  
FAITES COMME MOI, SAUTEZ SUR  
L'OCCASION, FAITES-VOUS PLAISIR! »

SOFA DESIGN 10 RUE COURCELLETTE  
QUÉBEC TÉLÉPHONE 14181-681-2302



Le canapé «Simpas» garni de tissu imprimé cert. Maintenant 449,00 \$.  
Livraison immédiate. Aussi disponible en «Soft-Touch». Choix de tissus.

## Parler Anglais



Mme Monique Villeneuve, pdg  
Ecole de langues AngliAn

- Cours de conversation en anglais, français, espagnol, italien, allemand
- Cours individuel
- Cours de groupe (max. 5 étudiants)

- Professeurs spécialisés
- Méthode de conversation "the magnetic way into languages"
- Succès assuré



Pour vous une formation en anglais, c'est une formation signée

AngliAn

SAINTÉ-FOY  
1081, Route de l'Église 650-1265  
CHICOUTIMI - VAL D'OR - ROUYN  
Détenant d'un permis du ministère de l'Enseignement du Québec - C.P. 0448

## Brunch témoignage avec

Julie Aréol

L'ASSOCIATION DES FEMMES AGLOW QUÉBEC

vous invite à assister à un déjeuner-causerie qui aura lieu  
LE SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1990  
À 8 h 30

au restaurant RYNA PIZZA

(porte arrière)

3165, chemin Saint-Louis  
Sainte-Foy (Québec)

BUFFET À VOLONTÉ

Coût: 6,75 \$ (taxe et service inclus)

## Pour information:

Mme Huguette Guay, présidente 833-6391  
Mme Louise Gourgues, vice-présidente 847-3524  
Mme Jeannine Jones, trésorière 839-7305  
Mme Claire Laberge, secrétaire 839-8894

Vente de **LIQUIDATION**  
HANGAR DU VIEUX-PORT - 84, DALHOUSIE, QUÉBEC

# 50% à 80%

DE RABAIS  
sur toutes les collections

## LES 1er, 2 ET 3 SEPTEMBRE



HORS LA LOI

# LOUIS

Conte of Florence

Levi's

PAMIR

# LOUIS GARNEAU

FACE AU RESTAURANT DA SCARPONE

# Candidatures de femmes au poste de commissaire scolaire recherchées

Le conseil régional de Québec de la Fédération des femmes poursuivra son travail de sensibilisation à la chose scolaire. L'organisme entend augmenter la représentation féminine aux élections des commissaires d'écoles de novembre.

par DAMIEN GAGNON  
LE SOLEIL

Mme Suzanne Messier, présidente du conseil régional, a révélé que l'organisme a reçu du programme « Promotion de la femme » du secrétariat d'Etat et du programme « Education populaire » du ministère de l'Éducation

une somme de 10 000 \$ pour un projet de formation, qui s'adresse aux femmes intéressées à devenir commissaire.

Le conseil régional a obtenu une autre subvention de 11 700 \$ du ministère Emploi et Immigration Canada, qui lui permettra d'embaucher une personne à plein temps pour une période de huit mois. Cette embauche facilitera le travail des membres du bureau de direction et donnera une

meilleure visibilité à l'organisme, estime Mme Messier.

Le conseil régional de la FFQ tiendra son assemblée générale annuelle mardi, à 19 h 30, au collège Champlain. Mme Messier trace un bilan positif des activités de la dernière année, qui ont porté notamment sur la politique municipale et provinciale. Elle rappelle, entre autres, le succès des rencontres thématiques pour les membres, des fêtes du 50<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote des Québécoises, de la diffusion d'un guide d'animation pour les jeunes et de la campagne de financement.

Le conseil régional a également travaillé au recrutement de membres. Leur nombre, qui est maintenant de 116, a doublé au cours des 12 derniers mois.



Michel  
**CORBEIL**

Le monde des fonctionnaires

## L'espérance de vie des mandarins

Les « mandarins » ne font pas de vieux os lorsque la population change de gouvernement. A peine cinq sous-ministres en titre ont survécu au naufrage du gouvernement libéral, en 1976, et à celui des péquistes, en 1985.

Une étude de deux universitaires, MM. Jacques Bourgault et Stéphane Dion, rapporte que sur 115 titulaires de ces postes, cinq ont survécu plus de quatre ans au changement de garde.

En mettant les pieds au pouvoir, les deux partis ont placé « leur homme » à la tête de la machine de l'État : M. Louis Bernard, chef de cabinet de René Lévesque lorsque ce dernier était dans l'opposition, est devenu secrétaire général ; lui a succédé M. Benoît Morin, chef de cabinet de Robert Bourassa de 1973 à 1976.

Un grand ménage a suivi. Les libéraux ont agi plus rapidement. Mais, en moyenne, les sous-ministres ont plié bagages au bout de 16 mois. Les chercheurs attribuent la « palme » de la survivance à M. Robert Normand : sous-ministre sous le premier gouvernement de Robert Bourassa, puis sous René Lévesque, et à nouveau, sous Robert Bourassa, jusqu'à son départ comme grand patron du SOLEIL.

### Peu politisé malgré tout

Par contre, pour les auteurs, le remue-ménage n'a pas servi « à élargir le réservoir d'emploi des amis des régimes ». Si le parachutage de huit attaches politiques du PLQ, depuis 1985, dans de telles fonctions — un seul sous le PQ — se poursuivait, cela « ferait du grand commis québécois une espèce menacée ».

Mais, explique en entrevue M. Bourgault le pourcentage des nominations « d'outsiders » atteint moins de 20 %. En 1976 et 1985, les remplaçants ressemblaient à s'y méprendre à ceux qui partaient : 83 % provenaient de l'intérieur de la machine.

Devoilé au congrès de l'Institut canadien d'administration publique, qui s'est terminé mercredi, l'étude en a fait sourcilier plusieurs. Les conclusions sont-elles valables pour les sociétés d'État ? Pour les fonctionnaires de niveau inférieur ? Une autre étude suivra sur les sous-ministres, en titre ou associés, explique M. Bourgault. Il envisage de se pencher sur les nominations dans les tribunaux administratifs. Quant aux emplois subalternes, « plus on descend dans la machine, plus les nominations arbitraires sont nombreuses ».

En avril, les deux universitaires produisaient une autre recherche, concluant que les ministres péquistes s'étaient montrés « très satisfaits » des sous-ministres trouvés en place. De toute évidence, cela ne les pas empêchés de les « dégommer ». Réaction humaine, dit M. Bourgault. Les politiciens voulaient s'entourer de gens avec qui ils partagent la même idéologie.

Premier constat : les sous-ministres passent, mais le moule demeure intact.

Second constat : le jour dont ces derniers doivent se méfier, c'est justement celui de leur nomination. Le grand commis de l'État monte et monte. « Comme Icare, il s'approche de la lumière qui le fait périr », dit M. Bourgault.

### La mission impossible de la SEPAQ

Le Conseil des ministres vient de creuser lui-même un peu plus le déficit de sa Société des établissements de plein air du Québec.

L'édition du 15 août de la Gazette officielle du Québec nous apprend que Québec a bloqué la vente, autorisée par la nouvelle administration de la SEPAQ, du centre touristique Leslie, dans la région de l'Outaouais, à deux entrepreneurs privés locaux, MM. Donato Reino et David Faubert.

Les sages du Conseil ont invoqué que l'État y avait investi 2 millions \$ pour rejeter la proposition qui aurait amené 600 857,77 \$ dans les coffres de la SEPAQ. N'oublions pas que des rumeurs persistantes font état d'un « trou » de 3 millions \$ dans le budget 1989-1990.

Ce qu'il est intéressant de lire dans la Gazette, c'est que le centre touristique a généré une perte sèche de 136 000 \$ en deux ans. Ce qui n'apparaît pas dans la publication, c'est que l'offre retenue par la SEPAQ était la plus élevée parmi la trentaine de propositions reçues.

Il n'a pas été possible de savoir si l'appel d'offres sera repris bientôt. Des informateurs nous ont parlé de celui qui risque de remporter la mise, c'est la MRC locale qui avait avancé à peine 250 000 \$, disent-ils. Pétitions et pressions politiques se sont fait insistantes dans ce dossier.

Si tel est le cas, la « nouvelle » SEPAQ risque de se buter à la mission impossible de « l'ancienne ». Mission contenue dans le rapport annuel : « la Société, qui partage dans une large mesure les mêmes objectifs que l'entreprise privée, devra continuer de se préoccuper de sa situation financière tout en étant consciente de son impact dans les régions ».

La SEPAQ doit-elle faire ou pas de l'argent ?

### Vases communicants

Parlant de parachutage, signalons que cela peut se faire des deux côtés de la barrière entre l'administratif et le politique. Le ministre Lise Bacon a vu son chef de cabinet, M. Antoine Godbout, être nommé par Robert Bourassa secrétaire du Conseil de la langue française. Sa remplaçante, Mme Claudette Gariépy, elle, a surtout œuvré depuis 1975 dans le secteur para-public : à la tête de la Corporation de disposition des biens de la Couronne — elle a été la première femme à être PDG d'une société d'État fédérale — ; et plus récemment, comme directrice exécutive du Conseil consultatif sur la gestion des aéroports de la région de Montréal.

Par ailleurs, Mme Bacon cherche un successeur à son ex-attaché de presse, M. Bernard Hogue. Chez les attachés politiques, M. Marc Hoffman et Mme Jeanine Beaubien se joignent au cabinet que quitte M. Michel Giroux.

Gros changement ? Gros cabinet, répond-t-on, en faisant allusion aux responsabilités de celle qui était ministre de l'Énergie et des Ressources, ministre du Développement régional et vice-première ministre. Et les ministres ne sont pas tous aussi humbles que le titulaire des Finances, M. Gérard-D. Lévesque, qui est sans attaché de presse depuis un an.

WS  
On peut joindre l'auteur de ces lignes au numéro de téléphone suivant : 644-4015.



Louis Bernard, chef de cabinet de René Lévesque lorsque ce dernier était dans l'opposition, est devenu secrétaire général.

### THÉRAPIE DU DEUIL

Décès, divorce et autres pertes émotives

Le décès d'un proche mais aussi toute perte émotive importante, qu'il s'agisse d'un divorce, d'une séparation ou d'un échec professionnel majeur, plongent la personne dans une période de deuil.

Madame Suzanne Bernard, m.s.s., travailleuse sociale professionnelle, offre ses services de consultation pour aider à traverser cette période qui constitue un processus vital au terme duquel on peut trouver, à condition d'en avoir bien vécu toutes les étapes, la force d'accepter une perte cruelle et de reprendre le cours normal de sa vie avec sérénité.

Disposant déjà de plus de quinze années d'expérience dans la pratique et l'enseignement du service social, madame Bernard a reçu, au cours des dernières années, une formation en thérapie du deuil auprès de monsieur Jean Monbourquette de l'Université St-Paul d'Ottawa. Elle prépare présentement un doctorat sur les attitudes des Québécois face à la mort. De plus, elle a récemment fondé l'Institut de formation sur le mourir et le deuil pour mieux sensibiliser les intervenants (médecins, infirmier(ère)s, travailleur(euse)s sociaux(x)ales) à cette problématique.

Elle désire informer sa clientèle qu'elle exerce maintenant sa profession au :

444, boul. Saint-Cyrille Ouest  
bureau 255, Québec, QC  
Tél. : 681-1859

### PRÊT-À-PORTER

Pour du chic

## VÉRO

### DÉFILE DE MODE

Le mardi 4 septembre à l'Hôtel Le Concorde  
Entrée gratuite  
Prière de réserver au 648-6229

ANGLE ST-CYRILLE ET SALABERRY  
TÉLÉPHONE : 418-648-6229

### LES ANNONCES CLASSÉES

**LE SOLEIL**  
647-3311  
ça sonne !

## CARILSON

### HÔTEL

RÉCEPTIONS ET BANQUETS DE TOUT GENRE

Plusieurs salles à votre disposition avec équipements audiovisuels disponibles.

RÉSERVATION : Marie Fiset (418) 653-5234

## MAISON DES SEMICONDUCTEURS

### SUPER VENTE RETOUR À L'ÉCOLE

AT 286 - 12 MHz, ÉCRAN MONOCHROME

- 1024 KB de mémoire - lecteurs 5,25" et 3,5" - horloge - calendrier - port série/parallèle/jeu - clavier 101 touches - disque dur 30 Meg - moniteur 12" noir/blanc - imprimante Star NX-1000 II + câble

# star 1 399\$

Vente en vigueur jusqu'au 8 septembre 1990

### PLAZA LAVAL

2750, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy  
659-7767

## Confort d'allure mode

### COMPLÉT STYLE DÉCONTRACTÉ SUPER PRIX

# 89<sup>95</sup>

MODÈLES

A) Spencer, court à la taille, pantalon plus avant. Couleur noire.

B) Veston double boutonnure avec pantalon plus avant. Couleurs variées, teintes automnales. Grandeurs : 36 à 46

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

- 4080, BOUL. SAINTE-ANNE, MONTMORENCY, PRÈS DES CHUTES
- GALERIES DE LA CAPITALE, PRÈS DE LA BAIE, 2<sup>e</sup> ÉTAGE
- PLACE FLEUR DE LYS, PRÈS DE LAURA SÉCORD
- PLACE DES QUATRE-BORGEAIS, ANGLE DUPLESSIS et QUATRE-BORGEAIS, SAINTE-FOY
- CENTRE D'ACHATS CANADIÈRE QUÉBEC
- PLACE LAURIER, MAIL SUD-OUEST, 2<sup>e</sup> NIVEAU, PRÈS DE LA BAIE

### Vous aimez les bons aliments mais vous voudriez en savoir plus sur la façon de bien manger pour rester en santé?

### Cours de cuisine santé "Coeur atout"

Vous apprendrez comment :

- Préparer des repas appétissants, délicieux et réduits en gras, en sel et en calories
- Modifier vos recettes préférées
- Perdre du poids
- Planifier des menus-santé
- Recevoir et manger à l'extérieur d'une façon nouvelle et bonne pour la santé

Une session de 6 cours offerte par la diététiste Julie Morency, chroniqueuse à la radio et à la télévision

ÉGALEMENT DISPONIBLE  
Cours de cuisine au naturel (cours de base sur la cuisine végétarienne)

• Jour : 13 h 30 à 16 h 00  
• Soir : 19 h 30 à 22 h 00

Sainte-Foy : Hôtel Plaza Universel, 3031, boul. Laurier, les mardis du 26 septembre au 30 octobre 1990

Beauport : Motel Le Voyageur, 2250, boul. Sainte-Anne, les mercredis du 26 septembre au 31 octobre 1990

Téléphonez maintenant au 653-1925

# GIROUX • MAÇONNEX

## Foyers

### Ambiance...

Au coin du feu, chaleur, intimité et relaxation assurent une ambiance à nulle autre pareille.

Les experts Giroux Maçonnerie apportent une formation et une expérience qui assurent à vos équipements de chauffage une sécurité à toute épreuve.

Une chaleur mur à mur.

Salle d'exposition  
5690, boul. Pierre Bertrand N.  
Québec  
Tél. : 622-8500

GRUPE GIROUX MAÇONNEX

## Commission sur l'avenir constitutionnel du Québec

# Le Parti Égalité menace de perturber les travaux

Le Parti Égalité menace de perturber les travaux de l'Assemblée nationale sur l'adoption de la loi spéciale créant la commission sur l'avenir constitutionnel du Québec si son chef, Robert Libman, n'y obtient pas un siège ex-officio.

par GILLES BOIVIN  
LE SOLEIL

Ironiquement, c'est en référant à l'ex-leader parlementaire du Parti québécois au début des années 70,

Robert Burns, que le député de Westmount, Richard Holden, a fait état des moyens que son parti pourrait utiliser pour retarder ou prolonger les débats. « Je peux causer beaucoup d'ennuis si on (le gouvernement et l'opposition pé-

quiste) continue de refuser nos demandes », a averti M. Holden. Celui-ci estime que son parti pourrait retarder de deux semaines l'adoption de cette loi.

Prié d'expliquer pourquoi le chef du PE devrait avoir le même statut que les deux autres chefs de parti sur la commission, M. Holden rappelle que son parti (qui compte quatre députés à l'Assemblée nationale) « est le seul repre-

sentant de la minorité anglophone et les autres minorités » à l'Assemblée nationale. Lorsqu'on lui rappelle que les libéraux ont plus de députés anglophones ou d'autres minorités culturelles que le PE, M. Holden laisse échapper une référence aux anglophones « pure laine ».

L'entente intervenue entre le PQ et le PLQ prévoit déjà un siège pour le PE, neuf sièges pour le PLQ et six pour le PQ. Selon Jean Royer, conseiller du chef de l'opposition péquiste, « il n'est pas question d'accorder un siège ex-officio au chef du PE ».

M. Royer a confirmé que la rencontre de jeudi soir a permis d'en venir à une entente sur la majorité des derniers points encore en litige. Même l'épineuse question du secrétariat a été solutionnée à la satisfaction du PQ et du PLQ.

Comme l'indiquait LE SOLEIL cette semaine, les deux partis ont en effet abandonné l'idée de confier la direction du secrétariat à deux cosécétaires. Une seule personne occupera cette importante fonction et sera choisie selon une mécanique mise au point par les conseillers politiques des deux chefs.

Le poste ne pourra notamment être occupé par un sous-ministre qui « ne peut, souligne le PQ, être indépendant du pouvoir exécutif ». C'est en effet le premier ministre qui nomme ceux-ci et le PQ veut s'assurer que le secrétariat aura toutes les garanties de neutralité.

Il n'y a pas d'entente formelle sur le nom d'une personne qui occupera ce poste, mais la loi spéciale fixera le mécanisme qui doit présider à son choix.

L'Assemblée nationale amorcera mardi après-midi l'étude de ce projet de loi.

## La visite de Rocard remise au « début 1991 »

PARIS (AFP) — La visite au Québec du premier ministre français Michel Rocard, initialement prévue en septembre, aurait lieu « début 1991 », a indiqué hier Mme Liza Frulla-Hébert, ministre des Communications du Québec.

On précise toutefois à Matignon, bureau du premier ministre français, qu'il s'agit d'une proposition du gouvernement québécois et que pour l'instant aucune date n'est fixée.

Lors d'une conférence de presse à la délégation générale du Québec à Paris, Mme Frulla-Hébert a souligné que la visite de M. Rocard, prévue du 5 au 9 septembre, a été reportée à cause de la situation interne au Québec où un

conflit oppose depuis 52 jours les autorités québécoises aux Indiens mohawks. Elle a avancé comme autre raison la situation « préoccupante » dans le Golfe.

« Les problèmes avec les Amérindiens occupent toutes nos énergies. Le climat actuel au Québec n'était pas propice à une visite qui devait être une fête. En effet, nous devions célébrer les 25 ans de coopération entre la France et le Québec », a déclaré Mme Frulla-Hébert.



Le premier ministre français Michel Rocard.

## Directives de Bourassa sur les conflits d'intérêts

# Seul Blackburn a des actions

(PC) — Les membres du conseil des ministres du Québec suivent à la lettre les directives du premier ministre Robert Bourassa concernant les conflits d'intérêts et plusieurs d'entre eux ne possèdent rien (actions, immeubles, commerce) qui puisse laisser planer un soupçon de possibilité de conflit.

Seul le ministre Gaston Blackburn détient un important bloc d'actions dans une compagnie d'alimentation sans les avoir confiées à un mandataire, comme le veut la directive du chef du gouvernement.

Mais, en accédant au cabinet, peu avant les élections de septembre 1989, M. Blackburn avait obtenu

la permission de déroger à cette directive.

Le ministre possède aussi 100 % des actions émises et mises en circulation de compagnies qui louent des immeubles pour des commerces d'alimentation et qui ne sont pas susceptibles d'établir des relations avec l'État, souligne le ministre.

Ce dernier détient en outre 14,28 % des actions de la firme

Novinco Inc. dont l'une de ses filiales, Tracto Inc., se spécialise dans la distribution d'équipement lourd. Cette entreprise n'a aucunement l'intention de transiger avec le gouvernement, assure le ministre.

Dans le cas où un marché interviendrait avec l'État, les mesures pertinentes seront immédiatement prises pour éviter un conflit d'intérêts, lit-on encore dans la déclaration du ministre Blackburn.

La majorité des ministres déclarent ne posséder aucune action sur laquelle il a un droit de regard, sauf le ministre Blackburn.

## Fournitures Vaillancourt et Frères

Depuis 58 ans à votre service pour:

- Vente • Réparation
- Transformation ou remodelage
- Pelisses à partir de 495\$

246, av. des Oblats 524-3747



## RECORD CANADIEN



JOHN NOLAN

John Nolan mérite, une fois de plus, le titre de vendeur d'excellence pour juillet 1990. Comme sa performance "mensuelle" se classe première au niveau canadien, John Nolan aimerait dédier ce mois de réussite tout spécialement à sa mère, Anna.



687-2525

## SESSION DÉBUTANT LE 8 SEPTEMBRE 1990 OÙ L'ENSEIGNEMENT EST INDIVIDUALISÉ

Où la qualité de l'enseignement a fait ses preuves

Faites vite... les places sont limitées, mais non la qualité!

### NATATION

PRÉSCOLAIRE  
Enfants, adultes

Stationnement  
Sauna  
GRATUITS

Nager au  
rythme de la  
MUSIQUE

Respect du rythme  
d'apprentissage de  
L'INDIVIDU

Moniteurs  
animateurs  
DANS L'EAU



BÉBÉS  
3 MOIS

sans ballon  
immersion  
possible

1 SEUL  
groupe de 15 élèves  
dans la piscine

Température  
de l'eau  
MIN. 86° F

Bonnie, instructeur-chef  
BILINGUE Plus de 20 ANS  
d'expérience AUTEURE du  
livre « À l'eau bébé »  
Agente d'information sur place  
à tous les cours: apprenez  
• la respiration artificielle  
• dégagement des voies  
respiratoires  
• sécurité dans l'eau  
sur l'eau

Cours dispensés à  
L'ÉCOLE DE NATATION  
BONNIE DENIS  
à l'intérieur de l'hôtel Le  
Voyageur  
2250, boul. Sainte-Anne,  
Québec

Renseignements:  
844-3066 524-0263

QUI DIT MIEUX POUR APPRENDRE À NAGER!

## FAITES DE Ste Foy NISSAN VOTRE DERNIÈRE VISITE AVANT L'ACHAT!

PAS DE CACHETTE  
Tout est inclus\* dans le prix!  
\* Incluant transport et préparation.



Stock 1890  
**SENTRA 1990**

- 4 portes
- Automatique
- Servofrein, servodirection

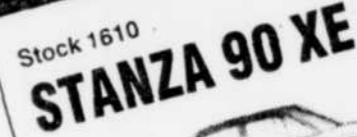
Prix courant 14030\$  
Rabais de fin d'année 2050\$  
Transport et préparation inclus 11 980\$



Stock 2074  
**MICRA 1990**

- 2 portes
- 5 vitesses, manuelle

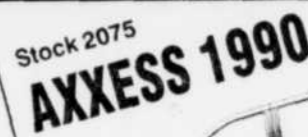
Prix courant 9150\$  
Rabais de fin d'année 1070\$  
Transport et préparation inclus 8080\$



Stock 1610  
**STANZA 90 XE**

- Démo, 10000 km
- Automatique
- Moteur 2.4 litres, 138 HP
- Peinture métallique
- Vitres électriques
- Régulateur de vitesse
- Radiocassette AM/FM

Prix courant 19150\$  
Rabais de fin d'année 2355\$  
Transport et préparation inclus 16 795\$



Stock 2075  
**AXCESS 1990**

- 5 vitesses, manuelle
- Moteur 2.4 litres, 138 HP
- Servofrein, servodirection
- Radio AM/FM stéréo
- 2 portes coulissantes arrière

Prix courant 18040\$  
Rabais de fin d'année 2060\$  
Transport et préparation inclus 15 980\$

2060, boul. Charest Ouest  
681-7371

Ste Foy  
NISSAN

Financement  
à taux réduit



## APPRENEZ À MIEUX UTILISER VOTRE PENSÉE



La méthode SILVA enseigne des techniques de pensée dynamique. Elle est un cours de renommée internationale d'une durée de 34 heures.

- Ses avantages sont attestés par la recherche dans le domaine médical et psychologique, et par les témoignages éloquentes des diplômés de la méthode SILVA.
- Elle est présentement enseignée dans 63 pays à travers le monde avec à son actif plusieurs millions de diplômés.
- Les classes se composent de gens du domaine médical, de diplômés des collèges et des universités, de ménagères, de gens du monde des affaires, d'artistes... de gens de tout âge et de toute formation... de toute personne qui s'intéresse à la connaissance des techniques dynamiques de la pensée, pour mieux réussir, pour une meilleure édification personnelle et une meilleure santé.
- Elle est enseignée dans plusieurs collèges et universités en Amérique du Nord et ailleurs à travers le monde, parrainée par plusieurs grandes entreprises pour le bénéfice de leurs employés.
- Elle se compose d'anciennes connaissances et de recherche moderne dans leur forme la plus compréhensive, positive et pratique que l'on retrouve dans le monde.
- Les diplômés ont le privilège de reprendre les cours gratuitement.
- DES COURS À LA PORTEE DES ENFANTS SONT AUSSI DISPONIBLES.

### VOUS APPRENDREZ À:

- Connaître la gestion du stress et des techniques de profonde relaxation, qui impliquent la création d'un état "alpha" prédominant, avec connaissance, contrôle et utilisation des deux sections (gauche et droite) du cerveau... CE QUI DEVELOPPERAIT DES TALENTS SPECIFIQUES POUR:
- Diriger le rôle de l'esprit envers la maladie et la douleur, en faveur de la guérison et la santé.
- Contrôler et modifier ses habitudes
- Comprendre et utiliser ses rêves.
- Développer l'intuition et la perception psychique en vue d'améliorer l'état conscient et la prise de décision.
- Valoriser sa propre image et augmenter la confiance en soi.
- Développer une meilleure mémoire.
- Améliorer les aptitudes physiques pour le sport, la danse etc...
- Vivre de façon positive au lieu de "penser de façon positive"
- Favoriser votre développement spirituel au moyen d'une connaissance plus approfondie de vous-même.
- Etablir des objectifs et résoudre des problèmes de façon efficace.
- Accroître votre créativité.
- Être plus efficace dans vos études

ASSISTEZ GRATUITEMENT À UNE CONFÉRENCE D'INFORMATION.

LES LUNDI ET MARDI 3 ET 4 SEPTEMBRE 1990 À 19 H 30

HÔTEL-MOTEL UNIVERSEL, 2300, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec)

Information:  
(514) 346-8187

LA METHODE SILVA

**Pour éviter la dualité linguistique**

**Ryan favorable à l'utilisation de pictogrammes sur les routes**

MONTREAL — Le ministre responsable de l'application de la loi 101, Claude Ryan, accueille favorablement le rapport sur la signalisation routière qui lui recommande, de façon générale, d'accroître l'utilisation de pictogrammes et de maintenir l'unilinguisme français.

par LIA LEVESQUE  
de la Presse canadienne

Toutefois, le ministre Ryan compte ramener cet automne un projet de règlement qui permettrait aux établissements privés d'afficher dans les deux langues les consignes qui ont trait à la sécurité des gens.

Au cours d'une conférence de presse hier à Montréal, le ministre Ryan a dit « souscrire volontiers » au rapport.

« Je vais recommander au gouvernement de maintenir l'orientation qui vise à accroître l'utilisation de pictogrammes. »

Il s'agit de suivre la tendance internationale, où les pictogrammes sont monnaie courante, ce qui permet de franchir les barrières linguistiques, a souligné le ministre Ryan.

Le pictogramme comporte aussi l'avantage, pour le gouvernement Bourassa, de lui éviter de trancher la question du bilinguisme dans la signalisation routière.

De toute façon, seulement 10% des panneaux et 48% des panonceaux comportent un message écrit en français. (Les panonceaux apparaissent sous les panneaux et donnent des renseignements supplémentaires.)

Le Québec est déjà bien engagé dans la voie des illustrations graphiques, puisque de ses 486 types de panneaux, 453 utilisent déjà des pictogrammes.

Toutefois, certaines indications sont difficiles à illustrer; par exemple « risque de brouillard » ou « préparez-vous à arrêter » ou « éteignez vos émetteurs, risque de dynamitage ». Des gens du ministère de M. Ryan devront trouver une solution, en compagnie de représentants du ministère des Transports.

**Pas de lien français-accident**

Un rapport rédigé par M. Jean-Claude Rondeau recommande, de façon générale, de maintenir la signalisation en français. Après avoir étudié les accidents de la

route et même ceux dans les centres de ski, l'auteur conclut qu'« il n'existe pas de lien démontré entre l'utilisation exclusive du français dans la signalisation routière et des accidents survenus au Québec ».

Il y a bien eu quelques accidents causés par la signalisation — moins de 1% — mais rien n'indique qu'ils soient dus à la langue de la signalisation. Aucun cas n'a été relevé au Québec, insiste M. Rondeau.

Dans le cas des réserves amérindiennes, la situation devrait être clarifiée. La loi 101 ne s'applique pas aux réserves, mais le Code de la sécurité routière si. Or, le code doit être conforme à la loi 101.

**Consignes bilingues**

Le ministre Ryan a également fait part de son intention de ramener au feuillet un projet de règlement qui date de 1985, et qui devait permettre aux établissements privés d'afficher en anglais et en français « des consignes reliées directement et immédiatement à la sécurité du public ».

**Réaction du PQ**

Du côté du Parti québécois, la porte-parole Jeanne Blackburn



Claude RYAN

appuie aussi les recommandations du rapport Rondeau et recommande au ministre de rester ferme malgré les pressions des milieux anglophones pour rendre la signalisation routière bilingue.

« Le scénario de la loi 178, soit celui d'un gouvernement qui coupe la poire en deux, ne doit plus se répéter », a commenté la porte-parole de l'opposition péquiste pour les questions de langue.

**Bilinguisme à Rosemère : toujours pas de décision d'appel au jugement**

MONTREAL (PC) — Le ministre responsable de l'application de la loi 101, Claude Ryan, n'a pas encore décidé s'il en appellerait du jugement de la cour supérieure renversant la décision de l'Office de la langue française de retirer à Rosemère son statut de ville bilingue.

« La question est toujours à l'étude », a répliqué le ministre Ryan. Une réunion doit avoir lieu, la semaine prochaine, avec l'Office de la langue française et les gens concernés par le dossier. Nous verrons alors quelles conclusions il faut tirer. »

L'Office de la langue française avait cause un toile en retirant à Rosemère son statut de ville bilingue. Se basant sur les données démographiques du recensement, l'office avait statué qu'il n'y avait plus suffisamment d'anglophones pour justifier le maintien du statut de ville bilingue.

M. Ryan préfère attendre l'avis de ses conseillers avant de se prononcer.

Tout en affirmant qu'il refuse de donner son opinion personnelle, il note néanmoins que le tribunal ne conteste pas à l'Office le droit qu'il a exercé, et cite le juge Paul Reeves, qui indique que si un organisme peut donner un statut, il est normal qu'il puisse aussi l'enlever, si les conditions ont changé.

Le juge Reeves a reproché à l'Office de s'être limité aux données statistiques sur la langue maternelle, sans considérer celles relatives à la langue d'usage, pour déterminer que Rosemère n'avait plus la proportion requise de citoyens anglophones pour garder son statut de ville bilingue.

**NOMINATION**



M. PIERRE R. TREMBLAY

Monsieur Paul Daigle, président de La Maison Plymouth Chrysler de Charlesbourg est heureux d'annoncer que monsieur Pierre R. Tremblay s'est joint à son équipe à titre de directeur du service après-vente.

Monsieur Tremblay, fort de ses vingt-deux années d'expérience dans le domaine de l'automobile, saura faire profiter notre clientèle de son haut niveau de compétence, dans la tradition d'excellence de la Maison Plymouth Chrysler de Charlesbourg.

Nous lui souhaitons un franc succès dans ses nouvelles fonctions.

**LA MAISON**

plymouth-chrysler  
de Charlesbourg  
5070, boul. du Jardin  
Charlesbourg 622-4700

**PSYCHO-VIE**

annonce  
ses groupes d'automne

— "Ces femmes qui aiment trop" — Pleins feux sur soi  
— Moi et mes émotions — Se sortir d'un burn-out



psycho-vie

Aussi consultations individuelles

Demandez notre dépliant

**657-7820**

656-9096 651-2925

**MicroBec**

**SPÉCIAL DISQUETTES CERTIFIÉES SCÉLÉES**

360 K (5,25 po DSD) **3<sup>90</sup> /10**

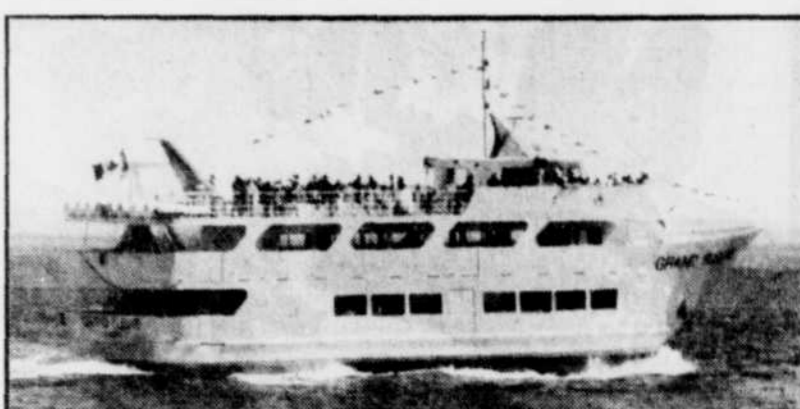
1.2 MB (5,25 po DSHD) **9<sup>99</sup> /10**

1.44 MB (3,5 po DSHD) **14<sup>95</sup> /10**

SPÉCIAUX POUR UN TEMPS LIMITÉ... HÂTEZ-VOUS!

**MICROBEC**  
529-6322

QUÉBEC, 1010, boul. des Capucins 529-6322  
SILLERY, 1450, av. Maguire 682-0278  
LÉVIS, 95, rte Kennedy 838-0147



**LE GRAND FLEUVE**

Le plus gros, le plus spacieux et le mieux aménagé des bateaux d'observation aux baleines.

Toutes nos croisières sont interprétées par les spécialistes du Groupe de recherche et d'éducation sur le milieu marin.

**DÉPARTS QUOTIDIENS**  
Croisières d'une durée de 3 heures

Tadoussac:  
8 h 30, 12 h 30: 30 \$ par adulte  
16 h 30: 27 \$ par adulte

Baie-Sainte-Catherine  
9 h, 12 h 55: 30 \$ par adulte  
16 h 05: 27 \$ par adulte

Politique pour les enfants: 0-5 ans, gratuit; 1er enfant de 6 à 12 ans, 15 \$; les autres enfants, demi-prix, maximum de gratuité: 2 enfants par famille.

Faire une croisière sur le GRAND FLEUVE, c'est profiter de la meilleure plate-forme d'observation des baleines et de la meilleure équipe au Québec. Fiez-vous à l'expérience du capitaine François Lachance.

**CROISIÈRE SPÉCIALE OBSERVATION DES BALEINES BLEUES**

Occasion unique 1 seul dimanche le 9 septembre

Départs à 12 h 45 de Tadoussac et à 13 h de Baie-Sainte-Catherine. Croisières d'une durée de 8 heures.

Buffet froid, animation, musique et naturalistes  
**65\$ par adulte 30\$ pour les enfants**

**RÉSERVATION: 1-800-463-6761**  
Information région de Québec: (418) 622-2566

Les croisières du Grand Fleuve inc.

**COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE EASTERN QUÉBEC**

ANGLAIS ou FRANÇAIS ORAL

• demi-journées • 5 à 7 • soir

**SOIR**

LECTURE ANGLAISE

FRANÇAIS ÉCRIT POUR NON-FRANCOPHONES

ANGLAIS DES AFFAIRES

ÉDUCATION POPULAIRE EN ANGLAIS

- WordPerfect
- Painting with watercolours
- Microwave and gourmet cooking
- Woodworking
- And many others

**JOUR**

FORMATION PROFESSIONNELLE

- Accounting
- Secretarial studies
- Bilingual secretariat
- Office automation

LES WEEK-ENDS À L'INFORMATIQUE

- Traitement de texte (WordPerfect)
- Tableur (Lotus 1-2-3)
- Comptabilité informatisée, etc.
- \* Choix en anglais ou en français

**COURS D'ANGLAIS et de FRANÇAIS en milieu de travail**

Nous pouvons mettre sur pied des cours de formation dans vos entreprises.

**RATTRAPAGE SCOLAIRE EN ANGLAIS À TEMPS PLEIN OU PARTIEL**

AVEZ-VOUS BESOIN DE CRÉDITS DE NIVEAU SECONDAIRE?

**INSCRIPTION**

SOIR

4, 5, 6 septembre, 16 h à 21 h  
QUÉBEC HIGH SCHOOL  
945, Belvédère, Québec  
688-8733 (jour) 683-6414 (soir)

JOUR

4, 5 septembre, 9 h à 12 h; 13 h à 16 h  
CENTRE DE FORMATION EASTERN QUÉBEC  
3005, William-Stuart, Sainte-Foy  
654-0537

Au moment de l'inscription, vous devez fournir votre numéro d'assurance sociale et l'une des preuves d'identité suivantes: relevé de notes du ministère de l'Éducation du Québec, certificat de naissance ou baptistaire.

**RENSEIGNEMENTS: 688-8733**



Nouveauté  
Collection de sacs de voyage de très bonne qualité en cuir véritable disponibles au prix du manufacturier

La chaleur naturelle des vêtements confectionnés avec des peaux de choix, des coupes exécutées avec grand soin: la garantie d'une qualité exceptionnelle.

Directement du fabricant: blousons, vestes en cuir et en daim, vêtements en agneau renversé

OUVERT TOUTS LES JOURS MÊME LE DIMANCHE

LA COMPAGNIE DES MONTAGNES ET FORÊTS  
31, rue de la Canoterie, Québec G1K3W3  
Vieux-Port  
(418) 692-5446

LA CRISE DES BARRICADES

# Un Mohawk raconte comment il est devenu Warrior

OKA — « Je revois cette image dans ma tête. Celle publiée dans LE SOLEIL et La Gazette, le samedi 14 juillet. Celle d'un Warrior le torse nu, tenant un enfant dans ses bras. Je revois aussi celle de mon père, me tenant dans ses bras de manière identique alors que nous regardons des bulldozers démolir notre maison. C'était en 1955. J'avais six ans. »

par JULIE BROUARD  
LE SOLEIL

Au lever du soleil, assis près du

feu de camp, un Warrior raconte calmement le cheminement qui l'a mené à cette vie si mystérieuse qu'est celle d'un Warrior. Il parle des événements marquants de son

enfance, et de ceux qui marqueront celle de son propre fils.

« Mon gars aussi a vécu des situations semblables. En 1973, en face du parlement à Ottawa.

« Nous faisons partie d'une caravane autochtone représentant les 53 nations. Nous allons rencontrer ceux qui nous avaient fait des promesses pour leur rappeler leurs obligations.

« Nous avons respecté notre côté de l'entente. Ils avaient des terres sur lesquelles ils avaient juridiction. Mais ils avaient oublié leurs obligations envers nous. Ils nous refusaient notre souveraineté, nous imposaient leurs lois et leurs coutumes.

« Alors, la GRC nous avait donné une belle démonstration de la véritable politique en fonçant dans le tas. Je tenais mon fils dans mes bras, moi aussi, mais cette fois, je regardais mes frères se faire taper sur la tête. »

Il fait une pause en baissant la tête, comme si, même aujourd'hui, il ne pouvait toujours pas y croire. Puis il reprend.

« Il ne m'en fallait pas plus pour me convaincre que désormais, je devrais prendre tous les moyens possibles pour défendre mes droits et ceux de mes enfants. Comme rien d'autre ne fonctionnait, j'ai pris les armes. Non pour attaquer, mais bien pour conserver ce qui était mien. »

Il a donc pris les armes, le mas-

que et les habits militaires des Warriors. Depuis maintenant 10 ans, il dit porter le nom avec la plus grande fierté. Et même aujourd'hui, alors que ce nom est devenu un symbole de terrorisme dans la province, il conserve cette fierté.

« Nous n'avons plus rien à perdre. Nous devons défendre le peu qu'il nous reste afin que les enfants qui sont ici soient les derniers de notre race à devoir prendre les armes. »

## L'Allure Recherchée

**PRIX SUPER ÉCONOMIQUE**  
**"COUPE-BRUSHING"** 16.95\$  
 incluant shampooing, conditionneur, mousses et hydrat.

**Laver, Couper, Placer** 10.95\$  
 incluant Fissil pour hommes

**Permanente "Raphaël"** 29.95\$  
 incluant shampooing, conditionneur, mousses et hydrat

**Permanente "Natural Styling"** 36.95\$  
 incluant shampooing, conditionneur, mousses et hydrat

### Escompte-Coiffe

COIFFURE ET ESTHÉTIQUE pour toute la famille avec ou sans rendez-vous

QUÉBEC: 523-4780, 647-3966  
 CHARLESBOURG: 681-7758, 627-4309  
 SAINT-FOY: 656-6558  
 RIMOUSKI: 722-7676  
 SHERBROOKE: 823-1134  
 SHERBROOKE: 823-1766  
 EAST-ANGUS: 832-4697

BEAUPORT: 667-8558  
 LORETTEVILLE: 843-1620

**PASSEPORT SEIGNEURIAL**  
 autoroute de la Capitale (sortie Seigneuriale) Beaufort  
**(418) 666-9633**

**PASSEPORT RIVE-SUD**  
 4585, boul. de la Rive-Sud (sortie route des Îles)  
**(418) 835-1888**

## NOUS PRENONS VOTRE INTÉRÊT

# 4,9%

Profitez des taux de financement GMAC à partir de 4,9% sur 48 mois ou remise du manufacturier jusqu'à 1800 \$. Mais faite vite, l'offre prend fin le 28 septembre.

MODÈLE	4,9% 48 mois	6,9% 48 mois	8,9% 48 mois	10,9% 48 mois	12,9% 60 mois	OU 1200\$
Optima LS 89-90						1800 \$
Maxi 89	✓					
Optima 3 portes 89-90		✓				1200 \$
Impulse 90				✓		1200 \$
Pick-up 89 et 90			✓			1500 \$
Trooper 89 et 90				✓	✓	1500 \$

\* Taux de crédit annuel basé sur 36, 48 ou 60 mois, selon le cas, et consenti sans mise de fonds aux acheteurs au détail par GMAC après approbation du service du crédit. Financement GMAC basé sur le P.D.S.F. Offre valable jusqu'au 28 sept. 1990 ou jusqu'à épuisement des stocks. Tous ces modèles sont couverts par une garantie de 3 ans ou 80 000 km.

**PASSEPORT SAINT-FOY**  
 3330, rue Watt (angle Duplessis et Charest, sortie Blaise-Pascal)  
**(418) 653-1312**

## La performance des militaires à Oka ferait grimper le recrutement

La performance de l'armée canadienne dans l'actuelle crise amérindienne fait déjà grimper le recrutement, à Montréal. À Québec, on observe le même phénomène d'augmentation, pour la même période, sauf qu'on n'en a pas encore contrôlé les raisons et qu'on ne veut donc rien affirmer en ce sens. « C'est peut-être simplement parce que certains jeunes ne veulent plus retourner à l'école, a dit la capitaine Martine Mathieu. Comment savoir vraiment ? »

par ALAIN BOUCHARD  
LE SOLEIL

Le sergent Richard Wall, du bureau de recrutement de Montréal, a indiqué, hier, au cours d'un entretien téléphonique, qu'une ou deux jeunes recrues potentielles

de plus que d'habitude viennent chaque jour demander une place dans l'armée canadienne, en disant que c'est à cause de son intervention auprès des Mohawks.

À Québec, la capitaine Mathieu a expliqué qu'il y avait toujours une augmentation du recrutement, à la fin d'août, à cause de

l'école qui reprend. Et qu'on avait malheureusement omis de demander aux nouvelles recrues si la présence de l'armée dans la crise amérindienne avait pu influencer leur démarche. « Mais bien sûr que ça peut aider », ose-t-elle néanmoins présumer.

« Des jeunes nous le disent carrément, soutient le sergent Wall. L'armée accomplit actuellement une mission de paix qui les épate et qui les attire chez nous. Ce qui, évidemment, va à l'encontre de l'image guerrière à laquelle on est traditionnellement porté à associer les soldats. »

LES ANNONCES CLASSÉES  
**LE SOLEIL**  
**647-3311 ça sonne!**

### RÉSULTATS Loto-Québec

**La Mini** Tirage du 90-08-31

**10 Honda Civic Hatchback DX 1990**  
 (nos non décomposables)

618213	50 000 \$	616U677
18213	5 000 \$	320P521
8213	250 \$	517T072
213	25 \$	135X355
13	5 \$	257T268
		569T905
		577X481
		288T901
		562U784
		632X362

Chaque voiture est échangeable contre un lot de 12 000 \$

## Données sur la puissance de l'armée

(CP) — Les forces armées canadiennes ont 2500 soldats et des tonnes d'équipement militaire face aux Mohawks de Kahnawake et Kanésatake. Voici quelques renseignements sur la puissance de tir de l'armée :

— Chars Leopard : le Leopard C1 est un tank des années 1960 équipé d'un canon de 105 millimètres, d'une mitrailleuse antiaérienne, de deux rangées de lanceurs de grenades fumigènes et explosives sur des tourelles et de plus de 4000 cartouches de munitions.

Véhicules blindés : cinq types de véhicules blindés amphibies, dont des véhicules de reconnaissance Lynx et de transport de personnel. Ils sont équipés de mitrailleuses. Certains peuvent lancer des grenades et sont blindés par une plaque d'acier.

Systeme de missiles TOW : ce système TOW est capable de détruire un char d'assaut à près de quatre kilomètres de distance. Peut être monté sur des jeeps, des hélicoptères ou sur un trépied au sol.

Artillerie : des canons Howitzer C1 de 105 millimètres.

Petites armes : le fusil automatique C7 version de l'OTAN et la carabine C8, qui sont des versions améliorées du M-16 américain, le Minimi C9 et la mitrailleuse C5.

Aviation : des CF 5 qui font des missions de reconnaissance, des hélicoptères C-135 Twin Huey pour le transport de troupes et des hélicoptères C-136 Kiowa pour faire de la reconnaissance.

**100 lots bonis de 500 \$ chacun** (nos non décomposables)

104P080	500P220	272T702	663T101	507U872	256X347
117P478	561P967	284T257	713T150	539U942	311X232
120P175	572P980	296T980	764T833	569U651	324X377
135P339	610P897	335T486	788T508	601U802	340X314
181P734	657P923	347T084	203U259	601U839	342X345
224P521	669P030	405T415	273U979	674U064	365X388
279P677	719P150	406T277	291U228	684U754	391X905
285P361	747P925	444T892	312U052	690U073	539X355
296P175	764P441	452T372	352U919	695U974	545X964
309P418	102T284	475T460	375U405	740U577	560X780
316P488	119T846	497T825	381U523	776U257	593X598
347P671	133T177	508T533	384U465	791U582	609X972
352P844	136T397	546T695	416U203	183X653	677X611
357P695	157T425	559T278	451U069	206X950	723X798
388P216	172T565	612T123	477U691	246X328	745X252
419P362	180T568	619T833	480U267	246X655	757X708
458P237	206T004	654T622	492U477		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

### RÉSULTATS Loto-Québec

Provincial	Tirage du 90-08-31	La Mini	Tirage du 90-08-31	Quintéme	Tirages du 90-08-25 au 90-08-31
	NUMÉROS		NUMÉROS		NUMÉROS
	4007028	1 000 000 \$	618213	50 000 \$	3
	007028	10 000 \$	18213	5 000 \$	4
	07028	1 000 \$	8213	250 \$	SAMEDI 165 6092
	7028	100 \$	213	25 \$	LUNDI 615 2094
	028	25 \$	13	5 \$	MARDI 535 1219
	28	10 \$			MERCREDI 872 9732
					JEUDI 335 0567
					VENDREDI 902 4520

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs

### INTERPLUS

Tirage du 90-08-31

NUMÉROS	LOTS
311302	250 000 \$
11302	2 500 \$
1302	250 \$
302	25 \$
02	10 \$

NUMÉROS MOBILES

05452	1 000 \$
6988	100 \$
534	25 \$

### Banco

Tirage du 90-08-31

4	11	12	13	16
20	29	34	37	38
39	43	49	52	53
56	57	58	62	70

Prochain tirage: 90-09-03

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA CRISE DES BARRICADES

# Les négociations de Dorval toujours au point mort

DORVAL — Des dizaines de Mohawks sont demeurés en état d'alerte, hier, dans un hôtel de Dorval, dans l'espoir que le gouvernement du Québec les invite à reprendre les discussions suspendues la veille. En vain.

par ROLANDE PARENT  
de la Presse canadienne

Le premier ministre Bourassa se refuse à reprendre le dialogue parce que les trois représentants de la Confédération des six nations iroquoises, un groupe modéré, ne sont plus disponibles pour poursuivre la négociation.

La confédération avait demandé, lundi, la reprise du dialogue devant porter sur le démantèlement des barricades et le rétablissement de la paix à Kahnawake et Kanesatake. Des discussions avaient eu lieu sur ces sujets mer-

credi et jeudi en présence du ministre délégué aux Affaires autochtones, John Ciacchia, et d'observateurs fédéraux.

**Ottawa discute**

Malgré la rupture des négociations entre les Mohawks et Québec, les représentants fédéraux ont entrepris hier des « discussions préliminaires » sur les revendications territoriales des Mohawks de Kanesatake. En après-midi, des Mohawks indiquaient qu'ils avaient repris le chemin d'Ottawa pour faire rapport et clarifier leur mandat.

À Ottawa, le ministre des Affaires indiennes, Tom Siddon, a

reconnu l'existence de telles discussions qui seront poursuivies « dès que les barricades auront été enlevées ».

Selon Billy Two Rivers, de Kahnawake, il ne revient pas à M. Bourassa de décider qui sont les négociateurs pouvant le mieux défendre les intérêts des Mohawks, mais la nation mohawk elle-même.

Il estime que le mandat des trois négociateurs de la confédération était terminé puisqu'il consistait à mettre en place le processus de négociations.

Comme LE SOLEIL en faisait état dans son édition d'hier, le Québec s'est retiré des négociations parce qu'il tenait à discuter avec des Mohawks modérés et ne pas se retrouver avec ceux qui avaient mené les discussions à la trappe d'Oka, dont Joe Deom.

Les trois représentants de la

confédération étaient Paul Williams, John Mohawk et Harvey Longboat.

Pour sa part, le négociateur Gerry Pelletier a assuré, hier, qu'il avait été nommé par la communauté de Kanesatake lors d'une assemblée, le 5 août, et non par les Warriors.

**Ciacchia dit de ne pas s'en faire**  
M. Pelletier a confié qu'il avait eu une conversation téléphonique avec le ministre Ciacchia, en début d'après-midi hier, et que celui-ci lui avait dit de ne pas s'en faire, que les négociations reprendront dès qu'il aura obtenu l'autorisation du premier ministre Bourassa.

M. Pelletier a rappelé les enjeux : revendications territoriales, mécanisme de cession de terres d'Oka et mécanisme de sécurité pour les Mohawks une fois les barricades levées.

Ce Mohawk croit qu'il est fort probable que des négociations se déroulent d'une part avec le Québec et d'autre part avec Ottawa, à la condition que les ententes soient ensuite signées par l'autre gouvernement.

Pour Allan Gabriel, un autre négociateur pour Kanesatake — mais plus radical que Gerry

Pelletier —, la levée des barricades de Kahnawake aide à faire baisser la tension et « calme l'armée ».

En ce 52e jour de la fermeture de la route 344 à Oka et du blocus du pont Mercier, qui complique la vie quotidienne de 75 000 automobilistes, le calme le plus complet régnait à Oka, autant du côté des Warriors que de l'armée.

**ÉCONOMISEZ**  
sur nos

**ÉCHANTILLONS DE PLANCHER**

**PLACE AUX MODÈLES 1991!**

**CHAMBRE** à partir de 599\$

**SALON** à partir de 299\$

**CUISINE** à partir de 349\$

**ELECTROMÉNAGERS** à prix plus qu'abordables

**LE MEUBLEUR**  
Améublements Gaudet Inc.  
571, Saint-James  
Québec (Québec)  
(418) 648-0441

**Tai chi taoïste**

Inscriptions automne 90

Mar. & Mer. les 4 et 5 sept. 90  
de 17:30 à 20:30

Société de tai chi taoïste de Québec  
871, St-Jean, Québec, G1R 1R2 • 522-4951

**INSTITUT D'INFORMATIQUE DE QUÉBEC**



25 ans d'enseignement...

**ÇA SE FÊTE EN GRAND!**

**L'EXPÉRIENCE**  
L'Institut d'informatique de Québec vous offre une expertise de premier rang dans le domaine de l'enseignement de l'informatique. Vous bénéficierez d'une formation collégiale de pointe et profiterez du programme de Prêts et bourses du MESS.

**LA QUALITÉ**  
Nos professeurs qualifiés vous assurent un encadrement adéquat et stimulant.

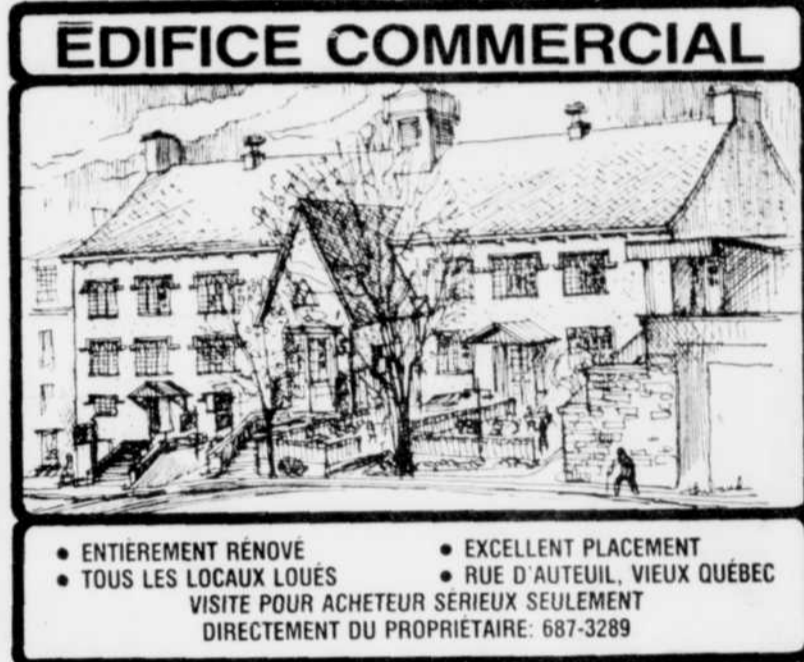
**25 ANS D'ENSEIGNEMENT**  
L'Institut d'informatique de Québec célèbre son 25e anniversaire en vous offrant de nouveaux programmes le jour et le soir: Programmeur-analyste 420.52, Gestion: micro-informatique appliquée 900.91, Gestion financière informatisée 410.53.

**POUR UNE FORMATION RECONNUE**  
Prenez rendez-vous avec un conseiller. Il vous ouvrira les portes d'une brillante carrière professionnelle. Partez vers de nouveaux sommets en vous renseignant ou en écrivant dès maintenant:

**«DÉMÉNAGÉ»**  
au 1275, chemin Sainte-Foy  
2, parc Samuel-Holland, pièce 385

**INSTITUT D'INFORMATIQUE de Québec Inc.**  
(418) 687-5801

**EDIFICE COMMERCIAL**



• ENTIEREMENT RÉNOVÉ  
• TOUS LES LOCAUX LOUÉS  
• EXCELLENT PLACEMENT  
• RUE D'AUTEUIL, VIEUX QUÉBEC

VISITE POUR ACHETEUR SÉRIEUX SEULEMENT  
DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE: 687-3289

**SEULEMENT CHEZ LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS Ouvert**

**TEMPEST 1990**

6 cylindres, servofrein, servodirection, dégivreur arrière, transmission automatique, radiocassette AM/FM, vitres teintées, essuie-glace intermittents, 4 portes, deux tons, console au plancher.

Ou bien choisissez notre **TAUX D'INTERÊT EXCEPTIONNEL** sur tous nos véhicules en inventaire.

OUVERT AUJOURD'HUI SAMEDI toute la journée

À partir de **13 333\$\***

**GAGNEZ jusqu'à 500\$ en jouant à la roulette chanceuse**

**À PLACE LAURIER MÊME**  
(voisin de la gare d'autobus Voyageur) par rue Germain-des-Prés **659-6420**

\* Taxes et transport en sus, rabais du manufacturier inclus, 1 semaine seulement

PONTIAC · BUICK · CADILLAC · GMC

Place Laurier

Le seul concessionnaire Pontiac Buick Cadillac de Québec recommandé par le Club automobile.

**B**

**COLLÈGE BART**

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

751, côte d'Abraham  
Québec (Québec)  
G1R 1A2  
(418) 522-3906

**AUTOMNE 90**

**COURS DU SOIR**

Pour vous perfectionner, pour vous mettre à jour, pour vous donner de meilleures chances d'emploi...

- WordPerfect de base 5.0
- WordPerfect avancé 5.0
- Lotus 1-2-3
- Comptabilité informatisée (Fortune 1 000)
- Initiation aux micro-ordinateurs
- Dactylographie
- Français: écrit
- Français: rédaction d'affaires
- Prise de notes (sténographie)
- DBase IV
- Comptabilité
- Terminologie juridique I, II
- Terminologie en notariat

**Début des cours**  
17 septembre 1990

**Coût**  
90\$/cours  
15 élèves par groupe

**Inscription**  
Dès maintenant

Allez droit au but, renseignez-vous.  
**522-3906**

## LA CRISE DES BARRICADES

## Des mesures sont envisagées pour faciliter la rentrée dans les écoles de Châteauguay

MONTREAL — Le ministre de l'Éducation Claude Ryan tient à éviter le plus possible la ségrégation des Amérindiens et Blancs dans les écoles de Châteauguay et de la région, lorsque la rentrée des classes se fera enfin.

par LIA LÉVESQUE  
de la Presse canadienne

Interrogé lors de son passage à Montréal, le ministre Ryan s'est dit inquiet du climat qui régnera lorsque les enfants devront de nouveau cohabiter dans les classes. Ils ont vu leurs parents s'invectiver, se lancer des pierres, se barrer la route.

« Il peut arriver que pendant un certain temps, il faille des mesures particulières » pour faciliter la transition, mais cela restera temporaire, a bien précisé le ministre de l'Éducation.

M. Ryan a refusé de donner des détails sur la teneur de ces « mesures particulières » qui pourraient être envisagées.

Il avoue que dans la région de Châteauguay, notamment, il y a « des conditions extrêmement pénibles qui rendraient difficile la réunification immédiate des deux communautés ».

Il compte néanmoins « écouter

la ségrégation » le plus possible, parce que cela n'est jamais une bonne solution selon lui.

Dans toutes les régions touchées par la crise amérindienne, six ou sept commissions scolaires sont touchées, a-t-il noté. La rentrée scolaire a été reportée, parfois jusqu'au 10 septembre.

À ceux qui s'indignent de ce report d'une dizaine de jours, le ministre fait valoir que « quand c'est une grève des enseignants (qui provoque un tel report) on ne fait pas de drame national avec ça ».

**Y a-t-il vraiment rupture ?**  
Quant à la négociation proprement dite avec les communautés mohawks, le ministre Ryan, membre du comité de crise du gouvernement et député d'Argenteuil, près d'Oka, a refusé de s'avancer.

La négociation a-t-elle de bonnes chances de reprendre? « Mais sont-elles vraiment rompues », a répliqué le ministre Ryan.

« Je ne sais même pas si la

Confédération des nations iroquoises est réellement partie. Peut-être qu'ils ne sont pas partis, qu'ils se sont seulement absentés pour un certain temps. S'ils ne sont pas partis, je pense que c'est une autre situation. Ça saute aux yeux ».

Depuis le début de ce conflit, le ministre Ryan dit avoir appris une leçon: « Nos amis amérindiens ont parfois des phrases qui n'ont

pas la même signification pour eux et pour nous. Des fois, il faut lire trois fois. »

Le ministre Ryan s'est dit content de l'esprit d'ouverture manifesté par le chef Billy Two-Rivers qui était prêt, malgré tout, à reprendre les négociations. « Ce sont des propos directs et fort intéressants. Je suis content de cet esprit. Ce sont des signes qui doivent nous inciter à être à l'écoute. »

## Chrétien accuse Mulroney d'avoir terni l'image du pays

TORONTO (PC) — Le chef libéral Jean Chrétien a reproché au gouvernement fédéral, hier, sa « négligence » dans la crise mohawk au Québec.

« À cause de la négligence du gouvernement, on parle dans le monde entier des incidents à Oka et à Kahnawake, a-t-il déclaré.

« Nous en sommes déjà à plus de 50 jours de frustrations pour les gens du Québec, frustrations pour les autochtones qui sont là, et une terrible image pour tous les Canadiens à l'étranger », a-t-il dé-

claré au cours d'une tournée de quatre circonscriptions torontoises à fortes concentrations ethniques pour appuyer les candidats libéraux aux élections ontariennes du 6 septembre.

« Le gouvernement fédéral, lorsqu'une difficulté surgit avec le gouvernement provincial, doit se ranger du côté des Indiens, parce que nous sommes les fiduciaires de leurs rites. »

## En Bref

## ■ Des Blancs commencent à manquer de pain

Oka (PC) — Les Blancs qui habitent dans les rangs d'Oka commencent à manquer de pain, de lait et des autres denrées. Sans être prisonniers, ils ne peuvent plus se rendre au magasin d'alimentation et revenir chez eux par la suite. Ces familles ont été avisées par les militaires qu'en passant les barricades du rang Sainte-Germaine et de Saint-Placide, elles ne pourraient plus rentrer chez elles. Dans le secteur des rangs Les Arpents Verts et du Milieu, des mères de familles se disent très inquiètes car cela dure depuis plus d'une semaine. Une femme qui demeure sur une terre avec son mari et ses deux enfants se demande comment la famille va pouvoir résister encore longtemps. Le pain et les autres produits se font de plus en plus rares à table. Quant au lait, la famille exploite une ferme laitière. Alors...

Par contre, dans le secteur Kanesatake, plus précisément Côte Saint-Michel, Ernest Asselin, 61 ans, n'en peut plus. Il a la responsabilité d'une écurie qu'il n'a pas voulu quitter pour ne pas abandonner les nombreux chevaux. Demeurant normalement à Laval, il vit là avec sa femme et ses trois enfants. En plus de la nourriture, il commence à manquer de savon, ses vêtements et son aspect en témoignent. Interrogé, le major Richard Larouche, responsable des communications militaires, a déclaré que « c'est malheureux pour ces familles, mais c'est une consigne militaire qui doit rester en vigueur. Les familles sont autorisées à quitter les lieux mais elles ne peuvent pas revenir. Je ne peux rien y faire, c'est une opération militaire », a-t-il précisé. En bas de la 344, des membres de communautés religieuses non catholiques et autres sympathisants à la cause amérindienne apportent de la nourriture aux Warriors derrière les barricades, comme si rien n'était. Le major Larouche ajoute que les Blancs pourraient aussi être approvisionnés si des bonnes âmes venaient leur porter de la nourriture aux barricades.



# PARTICIPEZ

## AU GRAND RALLYE-DON DE LA FONDATION FRANÇOIS-CHARON

Avec Michèle Richard, le Père Gédéon, Robert-Guy Scully, Roberto Medile, Danièle Odera, Héliane Simard, Robert Normand et plusieurs autres invités

SOUTENEZ FINANCIÈREMENT VOTRE ÉQUIPE PRÉFÉRÉE EN VOUS RENDANT À UN DES CINQ POINTS DE CONTRÔLE OU EN ÉCOUTANT RADIO-CANADA QUÉBEC 11/ CÂBLE 6 ENTRE 12H00 et 18H00.

### AUJOURD'HUI

## UNE INVITATION À PLUSIEURS ACTIVITÉS GRATUITES, ANIMATION AVEC MUSICIENS ET AMUSEURS PUBLICS.

<p>LE CENTRE FRANÇOIS-CHARON</p> <p><b>POINT DE DÉPART</b></p> <p>Centre François-Charon Journée portes ouvertes de 11h00 à 18h00 Point Central de l'Émission Télé Participation: Vedettes et personnalités Coût: Entrée gratuite Contribution volontaire</p>	<p>SUCRERIE Guy Lafleur</p> <p><b>POINT DE CONTRÔLE A</b></p> <p>Sucrerie Guy Lafleur Participation: Joueurs des Nordiques de Québec Vedettes de Radio-Canada Activité: Dégustation de trempettes au sirop d'érable signatures d'autographes</p>	<p>Petite Agora</p> <p><b>POINT DE CONTRÔLE B</b></p> <p>Petite Agora Vieux Port de Québec Une invitation du Port de Québec Participation: Vedettes de Radio-Canada Activité: Grande Épluchette de blé d'inde Coutisier du «Jardin Mobile» Coût: Contribution volontaire Stationnement (Pointe à Carcy) Gratuit de 10h00 à 19h00</p>	<p>GALERIES DE LA CAPITALE</p> <p><b>POINT DE CONTRÔLE C</b></p> <p>Galeries de la Capitale Participation: Vedettes de Radio-Canada Activités: Parc d'amusement et patinage Coût: 5\$ pour un livret de coupons de 30 points d'une valeur de 7,50\$ pour le parc d'amusement seulement 12 points gratuits à l'achat d'un billet Rallye-Don</p>	<p>Galeries Chagnon</p> <p><b>POINT DE CONTRÔLE D</b></p> <p>Galeries Chagnon, Lévis Participation: Vedettes de Radio-Canada Activité: Bingo-loto familial Coût: 2 carte de Bingo: 5\$ 10h00 à 16h00 Plus de 1 000\$ en prix</p>	<p>LE CENTRE FRANÇOIS-CHARON</p> <p><b>POINT DE CONTRÔLE E</b></p> <p>ARRIVÉE CENTRE FRANÇOIS-CHARON Remise de la Coupe du Président à l'équipe gagnante</p>
---	--	--	--	--	--

À NOS CINQ POINTS DE CONTRÔLE, VOUS POURREZ RENCONTRER NOS INVITÉS D'HONNEUR: ANNE-MARIE DUSSAULT, JEAN-FRANÇOIS LEPINE, VINCENT BILODEAU, RAYMOND LEGAULT, DANIELLE PANNETON ET ROBERT-GUY SCULLY.

DE PLUS LES JOUEURS DES NORDIQUES DE QUÉBEC: MARIO MAROIS, LUCIEN DEBLOIS, STEVEN FINN, MARIO DOYON ET MICHEL PETIT VOUS SIGNERONT DES AUTOGRAPHES À LA SUCRERIE GUY LAFLEUR.

**C'EST UN RENDEZ-VOUS!**

## CIRCUITS SPÉCIAUX D'AUTOBUS

En collaboration avec la C.T.C.U.Q., le Réseau Trans-Sud et la Société des Traversiers du Québec un circuit spécial d'autobus relie entre 11h00 et 18h00 tous les points de contrôle de Rallye-Don.

DÉPARTS: aux heures

TARIFS: • tarification régulière  
• Les correspondances de l'un ou l'autre des autobus identifiés à Rallye-Don seront réciproquement acceptées aux arrêts de la Traversée de Lévis sur les rives Nord et Sud, y incluant l'utilisation du Traversier.

## PLUS DE 25 000\$ À GAGNER

\*1er PRIX: PLYMOUTH SUNDANCE 12 500\$  
LES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DE LA RÉGION DE QUÉBEC

2e PRIX: CERTIFICAT DE DÉPÔT 7 500\$  
DESJARDINS

3e PRIX: BONS D'ACHAT CHEZ STEINBERG 5 000\$

\*PRIX BONI: 2 BILLETS DE SAISON (NORDIQUES DE QUÉBEC)

DATE DU TRAJET: 19 SEPTEMBRE 1990 À 19H25 À RADIO-CANADA QUÉBEC 11

\*Éligible au prix boni si billet acheté avant 18 hrs le 1er septembre 1990.

Bell

Société de l'assurance automobile du Québec

LES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER de la région de Québec

Avec tous les services de la région de Québec

Desjardins

RALLYE-DON  
FONDATION FRANÇOIS-CHARON  
remerciant ses commanditaires et ses collaborateurs

LESOLEIL

Radio-Canada  
Radio et télévision

GJR 1060

95

CKCV 128AM

100

100

Sûreté du Québec / Sucrerie Guy Lafleur / Travaux Publics Canada / International / Les Galeries de la Capitale / Galeries Chagnon / Les Nordiques de Québec / Société du Port de Québec / Jardin Mobile / Molson-O'Keefe / Agence musique Roland Martel inc. / Atelier Décorum / Transports Québec / Megatek / Star Graphique / Miller Graphistes Conseils inc. / Groupe Cartier Reproduction / Groupe Macyro inc. / O.E. inc. / Le Spécialiste du stylo inc. / Québec Télécom / SIMCO Informatique / Bar-Terrasse L'Arbousier / Raymond, Chabot, Martin, Paré / Lumisonique / Luc Couturier, photographe / Barnabé Productions / Sérigraphie Concept MD inc. / Clark Productions / Groupe Pétrolier Océ / Mobile Télécom / Bell Cellulaire / Alex Coulombe Île / Eau de source naturelle Cristaline / S. Martel enr. / Toshiba / Enseignes Claude Nikon / Etiquettes Berco / Copies de la Capitale / Commission de l'exposition provinciale / Caisse populaire Québec-est / Brut bleu / Dial Textiles Île / Boutique Jarjour / A et W / Les aliments Martel / Guy Rouleau / Norbert Rousseau / Abrasoleil / Les Buffets Monchâteau / Buffet Grand Sommelier / Hilton Québec

**Pluies acides**

**Le Canada reçoit un autre refus des Américains**

WASHINGTON (PC) — Le Canada a essayé un revers, hier, dans sa lutte pour obliger le gouvernement américain à combattre les pluies acides. Une cour d'appel américaine a rejeté la requête du Canada, qui lui demandait d'ordonner à l'Agence de protection de l'environnement américaine (EPA) de sévir immédiatement contre les pollueurs responsables des pluies acides.

Le tribunal a plutôt accordé à l'agence davantage de temps pour étudier l'origine des pluies acides avant de devoir enjoindre le gouvernement de passer à l'action, ce qui retarde encore le règlement d'un des pires casse-tête écologiques que connaisse le Canada.

Au point de vue légal, c'est un échec pour le Canada, dont les lacs, les forêts et même les monuments ont souffert des effets des

tracteurs des pluies acides engendrées par les usines américaines alimentées au charbon, mais un revers dont les conséquences sont déjà minimisées par le projet de loi antipollution susceptible d'être signé bientôt par le président George Bush.

A l'époque où le Canada avait porté sa cause devant le tribunal, fin 1987, l'administration de Ronald Reagan s'opposait systématiquement aux demandes d'Ottawa,

qui souhaitait voir les États-Unis adopter des mesures sévères contre les pluies acides.

Avec l'appui d'écologistes des deux pays, le Canada avait alors tenté de se servir des tribunaux américains pour forcer le président Reagan à éliminer la pollution « transfrontalière ». Depuis, toutefois, son successeur, le président Bush, a proposé une nouvelle loi antipollution prévoyant des mesures de contrôle des émissions à l'origine des pluies acides.

Des obstacles de dernière minute pourraient toujours se présenter, mais on prévoit que le président paraphera le projet de loi qui aura été figé au Congrès au cours des semaines à venir.

Un avocat représentant le Canada devant la cour d'appel, Jim Hecker, n'a pas semblé trop inquiet de la nature du jugement d'hier. Le projet de loi que les États-Unis ont sur le point d'adopter répond aux inquiétudes canadiennes, croit-il. « Les événements politiques ont nettement plus d'importance maintenant que les décisions judiciaires », a-t-il

commenté.

Mais Howard Fox, un écologiste du Sierra Club, craint que le projet de loi ne contrôle que la pollution intérieure aux États-Unis, et non les émissions pol-

luantes qui se déplacent au-delà des frontières, vers le nord, auquel cas le jugement rendu hier pénaliserait le Canada.

Pour éviter cette éventualité, Ottawa a demandé aux États-Unis

de convenir d'un accord bilatéral qui réduirait de 50 % le flot de la pollution transfrontalière qui aboutit au Canada. Des négociations ont débuté le mois dernier à Ottawa autour de cet accord.

**Grève possible des Postes déclenchée en septembre**

OTTAWA (PC) — Les employés syndiqués de la Société canadienne des postes ont posé, hier, un geste officiel en vue d'une prochaine grève des postes, tout en laissant cependant une porte ouverte à une reprise possible des négociations.

M. Jean-Claude Parrot, président national du Syndicat des postiers du Canada (CTC), a fait savoir qu'après 13 mois de négociations, il avait demandé au ministre du Travail, Jean Corbeil, d'accorder aux 45 000 membres du syndicat le droit de déclencher une grève légale.

Mais il a également déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'il demeurait prêt à reprendre les négociations pendant qu'il attendait l'autorisation du ministre, pourvu que la société d'État soit prête à discuter de points importants, comme la protection des emplois et l'affectation du personnel.

Si tout va bien avec la requête adressée au ministre, a noté M. Parrot, le syndicat pourra légalement déclencher la grève à la fin de septembre.

Les préparatifs sont au point en vue d'un vote de grève à travers le pays, au cours du mois de septembre.

A plusieurs reprises déjà, M. Parrot avait brandi la menace d'un recours à la grève, s'il n'y avait pas entente sur plusieurs points importants avant hier.

Parmi les points les plus controversés, le syndicat exige de la Société canadienne des postes qu'elle cesse le redéploiement massif de centaines d'employés, plusieurs étant envoyés dans d'autres municipalités. La société avait fixé le début de ces changements au 5 septembre, pour ne pas nuire aux négociations.

**Vieille tactique**

Jusqu'ici, plus de 800 syndiqués des postes ont été prévenus qu'ils changeront de tâche.

La société canadienne des postes a toujours considéré la limite de vendredi comme un moyen de pression artificiel. La société n'a pas accordé plus de poids à la démarche entreprise hier par le syndicat.

La dernière grève des em-

ployés des postes a eu lieu en 1987 et avait duré 36 jours.

Conseil de la Santé et des Services Sociaux de la région de Québec (03-12)



525, boul. Wilfrid-Hamel (est)

Québec (QC) G1M 2S8

(418) 529-5311

**Le jeudi 6 septembre 1990 entre 20 h et 20 h 30**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE du CRSSS DE QUÉBEC**

sur les ondes de



Le président, monsieur Gilles Fortin et le directeur général, monsieur Roger Bertrand, répondront à vos questions et recevront vos commentaires.

**Ligne ouverte: 670-0978**

**SOYEZ À L'ÉCOUTE ET APPELEZ-NOUS!**

Château d'hier

Château d'aujourd'hui



équipe qualifiée service personnalisé actuel, d'avant-garde et international à l'affût des nouvelles tendances rapport qualité / prix incontestable

succursales bien situées

renouvelée, tout yeux, tout oreilles avec un regard neuf sans poudre aux yeux avec une vision d'avenir vous pouvez acheter les yeux fermés : nos dernières collections sont à des prix spéciaux pour un temps limité redécouvrez le Château d'aujourd'hui au 1515, rue Saint-Jean-Baptiste (angle Hamel et Henri IV), à Québec (418) 872-2321 et au Complexe Desjardins à Montréal (514) 288-4191

**RÉSIDENCE**

À Saint-Nicolas, sur terrain de 30 000', magnifique vue sur fleuve et Laurentides, 5 chambres à coucher, salle familiale avec toit cathédrale et foyer, cuisine moderne, 2 1/2 salles de bain, solarium, piscine intérieure, sauna, extérieur en granite, garage pour 4 autos, rénovation et décoration Super... à voir Prix demandé 310 000\$

Tél.: bureau (418) 831-4848

**NOTAIRE**



Me Chantal Mathieu, bachelière en droit de l'Université Laval depuis 1989 et diplômée en droit notarial depuis juin 1990 est heureuse de vous annoncer sa nouvelle association au sein d'une étude avec les notaires Jean-Louis Caron, Sandra Blanchet et Jean-François Léonard.

Vous pouvez la joindre à son bureau: Caron, Blanchet, Léonard, Mathieu notaires 8, Jardins Méric, bureau 1305 Québec, QC G1S 4N9 Tél.: 683-2183 Fax: 633-6678

## ÉDITORIAL

Plongeon  
logique  
dans la TPS

Le Québec a décidé à son tour de plonger dans la fosse aux lions de la TPS. Soucieux d'éviter l'anarchie dans la comptabilité des entreprises, le ministre des Finances a pris la seule décision réaliste dans les circonstances, c'est-à-dire imiter le gouvernement fédéral et la presque totalité des pays industrialisés.

La réforme majeure du régime de taxation annoncée jeudi par M. Gérard D. Levesque ne fera que des mécontents, au départ. Le ministre espère en réalité que les conservateurs fédéraux, parrains de cette réforme, en aient déjà supporté les méfaits électoraux potentiels, Québec se rangeant sous la bannière de ceux qui suivent par obligation.

Le principe même de taxer la consommation plutôt que les revenus s'inscrit pourtant dans l'évolution naturelle et souhaitable des choses. M. Jacques Parizeau lui-même l'avait bien compris alors qu'il était ministre des Finances.

Si son statut de chef de l'Opposition le force à renier ses choix antérieurs, il faut quand même rappeler que le livre blanc sur la fiscalité des particuliers préparé sous sa gouverne et publié en 1984, privilégiait cette option.

Les auteurs du document soutenaient les bienfaits pour l'ensemble de l'économie d'une taxation accrue de la consommation, ajoutant que ce régime pouvait être aussi progressif que l'impôt sur le revenu.

Toutes les catégories de consommation devraient être taxées également, suggéraient-ils, et le régime québécois devait vivre dans la plus grande harmonie possible avec le régime fédéral. Il n'était pas question de dire, alors, que cette harmonisation constituait un abandon de l'autonomie fiscale du Québec, comme le prétend maintenant M. Parizeau.

Une des options présentées par le livre blanc, « la plus ambitieuse » selon l'expression même des auteurs du document, favorisait nettement le passage de la taxation des revenus à celle de la consommation. A long terme, l'économie québécoise en tirerait profit.

Le Québec propose un régime de taxation unique, sans autres exceptions que celles déjà contenues dans le projet fédéral. Finis, donc, les privilèges octroyés par M. Parizeau, jadis, à l'industrie du meuble, du vêtement et de la chaussure. Les études gouvernementales tendent à minimiser l'impact de cette mesure, compte tenu des avantages qu'offre la TPS aux exportateurs.

Le monde de la culture, par contre, reçoit cette nouvelle taxe comme une véritable gifle. L'addition des deux TPS fera monter le prix des livres et des revues de quelque 15%. La souveraineté culturelle et la société distincte n'empêcheront pas ces artisans de crever.

Il faut éviter les mesures d'exception et la multiplication des taux de taxation. Un gouvernement sérieux, par contre, doit présenter de toute urgence une politique de l'imprimé qui corrigera l'impact de la TPS.

Les Québécois, qui lisent déjà si peu, n'augmenteront pas leurs dépenses de 15%. Ils dépenseront le même montant, mais acheteront moins. Aucun économiste n'a jamais prétendu que la demande pour le livre était élastique!

Les comptables qui mijotent la politique culturelle du Québec au nom de la ministre Lucienne Robillard ont intérêt à lui souligner qu'il existe d'autres besoins qu'un ridicule complexe « Juste pour rire » arrosé de subventions, à Montréal. Pour le moment, ce sont les éditeurs, les libraires et les lecteurs qui rient jaune.

La transition sera politiquement rude. À l'échelle canadienne, Québec vient de lâcher les autres provinces, opposées à la TPS. Ironie de la politique, Québec a besoin de cette mesure d'harmonisation avec Ottawa pour assurer son autonomie fiscale.

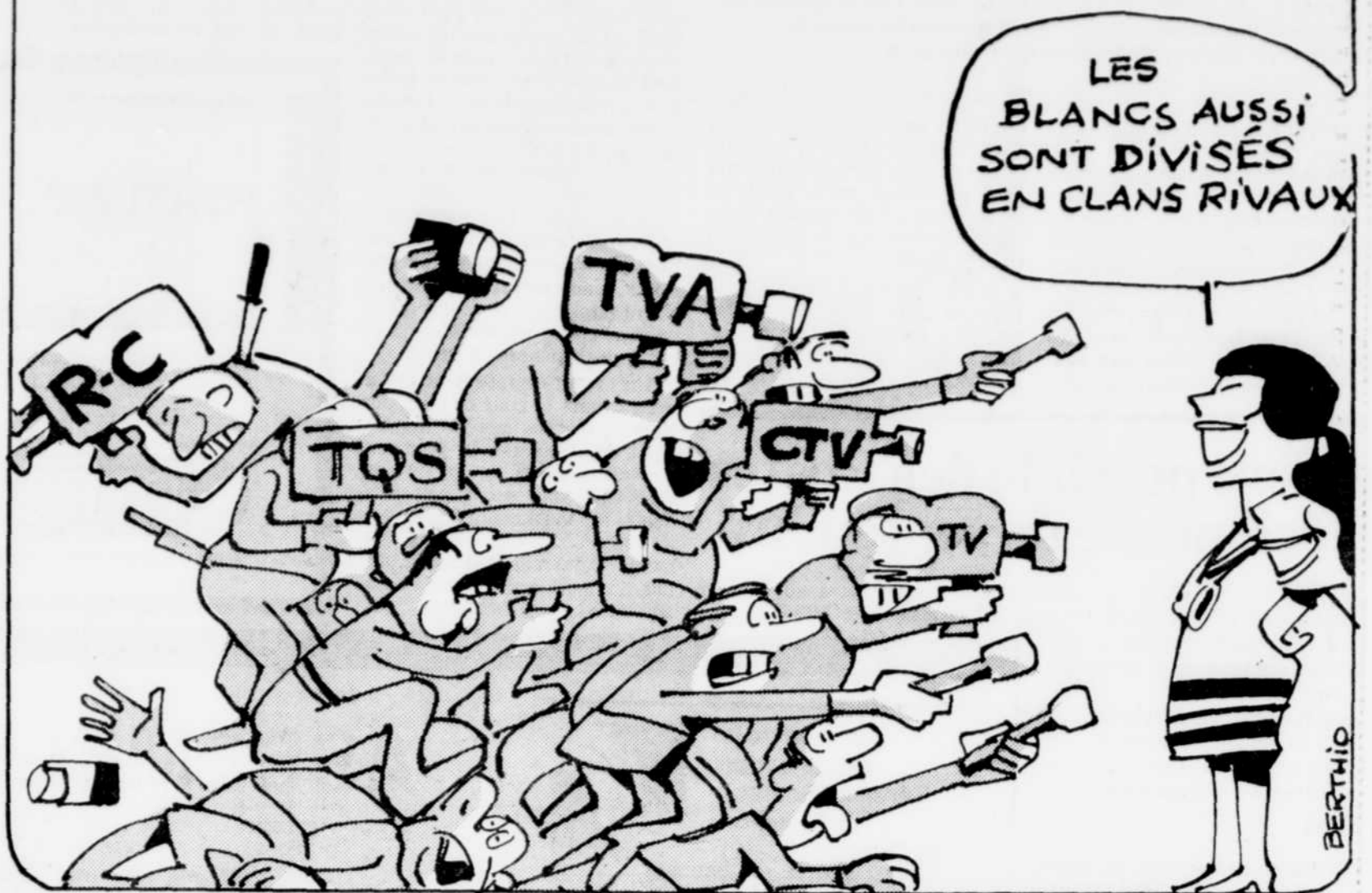
Cet exemple concret de retrait avec compensation commence déjà à soulever les hauts cris dans les autres capitales. Voilà sans doute une des raisons qui ont incité le ministre Levesque à marcher sur la pointe des pieds, comme s'il voulait que personne ne l'entende!

RAYMOND GIROUX

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration  
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef  
et directeur de l'édition  
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier  
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information  
DENIS ANGERS

## LE VILLAGE D'OKAMÉRAS

Michel  
ROY  
Edméda

## La phase terminale de la crise

La phase aiguë de la crise amérindienne tire à sa fin. Au terme de cette épreuve traumatisante, on ne s'étonnera plus des soubresauts inattendus, des interruptions inexplicables et des actions imprévues qui en prolongent le dénouement, sur la Rive Sud et à Oka.

On en connaît les raisons. Officielles et officieuses, engagées sur plusieurs fronts à la fois par les gouvernements et les forces de l'ordre, les négociations ont presque toujours été laborieuses et déconcertantes.

C'est qu'elles se poursuivent avec des interlocuteurs divers, aux prises avec des problèmes de représentativité et de crédibilité, parlant au nom d'une communauté divisée et affaiblie. Même du côté gouvernemental, ministres et fondés de pouvoir ne s'entendent pas tous entre eux sur l'interprétation des mandats et les comportements qu'il convient d'afficher à l'égard des autochtones.

C'est aussi qu'elles se heurtent à des difficultés d'ordre culturel et politique: on ne s'accorde pas sur la nature réelle des questions à l'étude, sur le sens des mots, sur les institutions, les traditions,

les droits et les responsabilités; ce qui paraissait acquis en matinée est remis en cause dans la soirée; le porte-parole avec lequel progressait le débat en début de semaine est soudain remplacé par un délégué qui désavoue le précédent. Problème de confiance, enfin, qui n'existe pas encore, qu'il faudra créer au cours des prochaines années.

Ce sont là quelques-unes des données de la problématique des rapports entre les Blancs et les communautés autochtones.

Ces jours derniers, avant la rupture annoncée à Dorval dans la nuit de jeudi à vendredi, les discussions achoppaient sur la question de l'immunité (dans quelle mesure les autochtones pourront-ils échapper à toutes les rigueurs de la justice?) L'Etat, s'il ne peut octroyer l'amnistie à ceux qui ont commis des actes criminels, doit prendre en compte le caractère exceptionnel de cette affaire, dans l'attribution des peines. Discussions fastidieuses et malaisées, également, sur les conditions dans lesquelles les Mohawks rendront ou déposeront ou détruiront les armes.

Quelles que soient les divergences, les Blancs impliqués dans ce pénible conflit s'accordent à reconnaître chez les Amérindiens une volonté très claire de mettre un terme à

cette confrontation pénible et de passer sérieusement à l'étape dont l'insurrection de l'été aura hâté l'avènement: les négociations sur les revendications des autochtones qui pourraient s'étendre sur plusieurs années.

Il est vrai que cette crise aura ébranlé notre société et révélé un phénomène que nous avions déjà observé lors de la crise de 1970. C'est la vulnérabilité de l'Etat, la fragilité des démocraties et l'impréparation des forces de l'ordre chaque fois que se manifeste, sous des formes inédites, ici ou ailleurs, un soulèvement de cette ampleur et de cette violence. D'où l'impuissance des gouvernements affrontant un danger qu'ils ne connaissent pas, l'ineptie des premières ripostes, l'inévitable recours à l'improvisation.

Dans ces conditions, il faut le répéter, la politique adoptée par Québec, faite de patience, d'ouverture, de négociations, était la plus réaliste et la plus juste malgré une opinion publique qui appelait le gouvernement à la répression dans le sang.

Pourtant, ce qui aggrave cette crise particulière et ses manifestations, c'est le malaise profond dans les rapports entre Blancs et Autochtones, problème qu'illustrent dramatiquement l'exaspération et l'hostilité d'une population de banlieue à l'égard des Mo-

hawks, pour des raisons objectivement explicables, certes, mais qui rappellent des manifestations d'intolérance et de racisme envers les minorités visibles en France et en Angleterre.

Ajoutons que beaucoup d'Amérindiens tendent à voir les Québécois comme un peuple inamical et peu démocratique, et à considérer leur gouvernement comme un pouvoir autoritaire, sinon abusif à leur endroit. L'histoire et les faits démontrent au contraire que le Québec est, de tous les pouvoirs politiques ici, celui qui s'est montré le plus accueillant envers les Amérindiens, le plus sensible à leurs besoins. Plus que l'ouverture du pont Mercier, il faudra, de part et d'autre, construire de nouveaux liens entre les communautés.

Ce qui sauve l'honneur et inspire une certaine fierté au bout de ce long été, c'est l'expression d'une réalité admirable que les Québécois connaissent mal: l'armée avec ses officiers supérieurs dont la compétence, l'assurance et la maîtrise contribueront, il faut y croire, au dénouement pacifique de la crise.

Ceux qui appelaient Rambo dans les rues de Châteauguay et d'Oka ont vu apparaître quelques Robins des Bois modernes qui, par l'efficacité et l'art de la négociation, ont su rétablir la paix... par la négociation.

## Votre Opinion

S.O.S.  
environnement

(Lettre à Mme Andrée Boucher, mairesse de Ste-Foy)

En cette année 1990, chaque citoyen est de plus en plus invité à lutter contre la pollution en favorisant la récupération, en réduisant les emballages et l'utilisation d'insecticides. La récupération de papiers est bien utile pour nos forêts, mais où est le bac pour y mettre les déchets toxiques?

Dernièrement, en bonne citoyenne préoccupée par l'assainissement de l'air et de l'eau, je cherchais un dépôt de déchets toxiques dans la ville de Ste-Foy pour me débarrasser des restes de peinture à l'huile obtenus après décañtion du dissolvant à peinture.

Après maints appels faits auprès d'Environnement Canada, Québec et la ville de Ste-Foy, j'ai eu la déception d'entendre qu'il n'y avait aucun dépôt de matières toxiques à proximité.

Mes deux premiers interlocu-

teurs étaient dans la pure ignorance, et la ville de Ste-Foy devait m'envoyer le « patron » du département pour collecter ces déchets le soir même.

Ce « patron » ne s'est jamais montré le bout du nez et malheureusement le lendemain le vidangeur est passé; direction incinérateur ou enfouissement...

Alors, que faire? Suis-je la seule peintre de la ville? Mme Boucher, l'environnement serait-il une question de deuxième ordre à Ste-Foy?

Nathalie Gravel, 18 ans  
Ste-Foy

## Place à identifier

Madame la directrice des archives municipales, entre l'hôtel de ville de Québec et la cathédrale (catholique romaine) se trouve une belle place, où trône, sans que l'on sache trop pourquoi, un monument à la mémoire du cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, qui n'est pas encore identifié officiellement.

Le comité de toponymie de la ville de Québec peut-il attribuer un nom officiel à cette place, place de l'hôtel de ville par exemple, et l'afficher clairement?

Pierre Landry, Québec

## Déchets dangereux

(Lettre à M. Raynald Breton, maire de Bernières)

Je veux vous entretenir du projet d'établissement d'un centre de transfert et/ou de recyclage de déchets dangereux, dont le promoteur est SERDIQ/SANIJET.

Même s'il n'y avait pas de projet, vous avez temporairement clos le débat sur ce projet.

Cependant, comme les autres citoyens présents lors de la réunion du 20 août dernier, j'ai bien l'impression que le dossier « bonifié et fioriture » par des relationnistes professionnels reviendra à la surface en décembre après les élections... C'est de bonne guerre!

Les citoyens de Bernières devront donc demeurer en alerte avant, pendant comme après les élections municipales.

Comme plusieurs de mes concitoyens, je suis déçu de votre attitude dans cette affaire.

De certains membres de votre conseil, nous ne pouvions espérer plus. Mais de votre part, nous souhaitons, comme vous l'a suggéré M. Antoine Fournier de la rue de l'Escale, que vous saisissez

l'occasion pour faire preuve de plus de transparence sur une question aussi délicate.

Pourquoi n'avez-vous pas proposé la formation, dès maintenant, d'un comité de citoyens qui aurait eu pour mandat d'étudier les législations et réglementations existantes, tant du niveau fédéral, québécois, de la MRC et même de la municipalité, afin de déterminer dans un premier temps s'il y a à Bernières un endroit acceptable et propice à l'implantation d'un tel projet.

Si nécessaire, dans un deuxième temps, le comité aurait eu pour mission de rédiger un projet de règlement municipal, définir les conditions, normes et balises auxquelles auraient à se plier les promoteurs éventuels de ce genre d'entreprise.

Plusieurs citoyens hautement qualifiés pour participer aux travaux d'un tel comité sont disponibles, ils m'en ont fait part. Pour une fois, saisissez donc l'occasion de faire preuve de prévoyance et de vision à long terme.

Votre décision endossée par votre conseil nous porte à croire que lorsque ce projet, ou un autre semblable, fera surface après

les élections, nous serons à nouveau confrontés à une décision improvisée, à la sauvette et en catimini. C'est regrettable.

Malgré notre vision différente de la gestion municipale, je vous assure de ma collaboration.

Jacques Bernier  
Bernières

## « Pointe-Lévy »

Voici d'autres raisons pour lesquelles le nom de la ville de Lévis-Lauzon devrait être changé en celui de « Pointe-Lévy ».

L'appellation « Québec » donnée à la ville de Québec provient d'une expression en usage dans la plupart des langues amérindiennes et qui signifie: « rétrécissement ou détroit ».

Une explication que l'on peut désigner comme poétique veut que Champlain ou quelqu'un d'autre voyant le cap Diamant se serait exclamé: « Quel bec! »

Quoi qu'il en soit, c'est à n'en pas douter le rétrécissement ou détroit entre le cap Diamant et la « pointe » qui existe sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent en face de ce cap Diamant qui donna le nom de Québec à ce premier accident de terrain.

Et ce qui a provoqué ce rétré-

cissement ou détroit, c'est un autre accident de terrain, la pointe (Lévy), c'est-à-dire une langue de terre qui s'avance en plein fleuve à partir de la rive droite du Saint-Laurent en face de Québec.

C'est en racontant l'arrivée des Kerth devant Québec par derrière le cap en 1629, que Champlain fait pour la première fois mention du nom de « Lévy ».

On peut dire que l'on s'est servi de deux accidents de terrain pour l'appellation de deux lieux pittoresques et magnifiques, à savoir la ville de Québec et la Pointe-Lévy.

La « Pointe-Lévy » a servi depuis à désigner par extension toute la rive droite du fleuve en face de Québec.

En 1629, quand Champlain parlait du cap de Lévy, ce nom référait naturellement à Henri de Lévy, le seul de cette famille illustre qui eut encore des relations avec la Nouvelle-France.

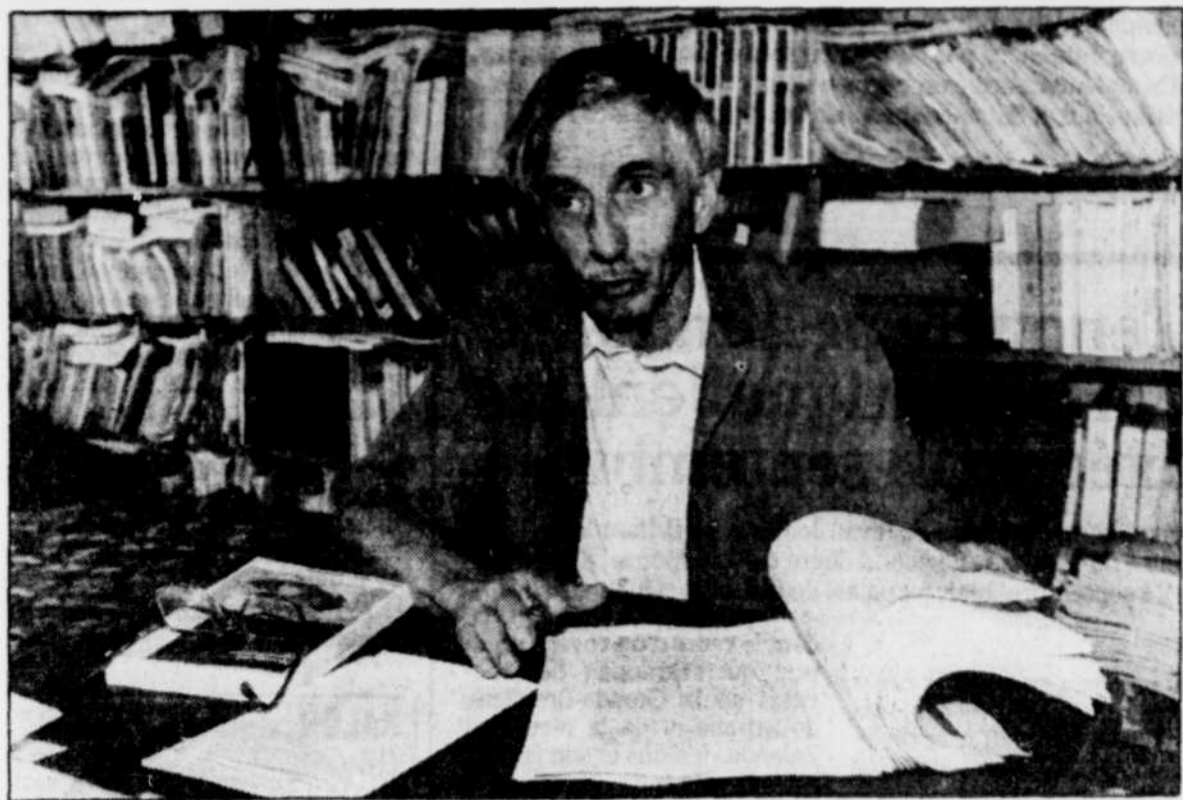
Vive la ville de Pointe-Lévy!

Si le sujet m'intéresse, c'est que je suis un des descendants de Jean Demers qui fut le troisième colon à habiter la « Pointe de Lévy », été et hiver, pendant de longues années (1662 à 1690).

Paul-A. Demers, Ste-Foy

# LES DOSSIERS

NDLR : Maintenant que les barricades ont commencé à tomber, il va de soi qu'on s'interroge sur la place que les Canadiens, et en particulier les Québécois, vont devoir faire aux autochtones. Et qu'on essaie d'identifier d'autres conséquences de cette crise de plus de 53 jours. LE SOLEIL aborde ces questions avec Louis-Edmond Hamelin, professeur émérite de l'université Laval, dont les connaissances et l'intérêt pour les questions autochtones et nordiques sont bien connus.



« Ça risque d'être long, peut-être 100 ans... », prévient M. Louis-Edmond Hamelin.

## Que ça plaise ou non à Québec et Ottawa, les Amérindiens ont repris pied au pays

La crise que traversent le Québec et le Canada marque la fin de la priorité des deux peuples fondateurs, les francophones et les anglophones. Les Blancs n'ont plus le choix : ils seront obligés de s'engager dans des solutions qui tiennent compte des Amérindiens, affirme M. Louis-Edmond Hamelin, dans une entrevue au SOLEIL, cette semaine.



par Claude TESSIER

Cela devient une affaire fédérale-provinciale-autochtone et multiculturelle, car le problème des rapports entre autochtones et non-autochtones a été posé comme jamais avec Oka. C'est un succès des Mohawks ! C'est ce qu'ils voulaient. Ils ont réussi.

« Un autre Canada est à bâtir car tout est différent maintenant et beaucoup plus compliqué qu'avant, explique-t-il. Il faudra beaucoup d'imagination et d'humanisme pour s'occuper du point de vue des autres. Ça risque d'être long, peut-être 100 ans, et difficile, mais on aura un Canada plus humaniste. »

Géographe, historien, spécialiste mondialement reconnu des questions autochtones et nordiques, professeur à l'université Laval pendant 28 ans, M. Hamelin a suivi de près la crise amérindienne. « Cette crise, en quelque 50 jours, a fait évoluer la situation plus que les quatre derniers siècles. C'est pourquoi on ne pourra plus ignorer ce moment historique. Les autochtones, dans le passé, ont été reconnus comme nation sociologique. Maintenant, c'est leur nation politique qui s'impose à nous. »

Et pour montrer le profond de ce changement, M. Hamelin explique que le droit des Blancs est celui des droits individuels, celui que pratiquent MM. Bourassa, Parizeau et Mulroney, un « monodroit » facile mais dépassé.

**Pas un seul député amérindien**  
La meilleure preuve qu'on est encore au pied de la côte, c'est qu'il n'y a pas un seul député amérindien à l'Assemblée nationale. Pendant deux siècles, le Québec s'est exercé à se chicaner avec Ottawa et est devenu très habile à ce jeu. On a évacué la question autochtone, le droit à la différence, la « canadianté différentielle », dit M. Hamelin. C'était le Canada homogène de la loi et de l'ordre.

Avec l'interlocuteur indien, après 50 jours, visiblement on ne sait plus comment procéder. On se rend compte que les droits de l'homme fondamentaux ne suffisent plus, ces droits individuels si chers aux Blancs. Mais déjà il y a évolution : on parle des droits des ouvriers depuis un siècle, de ceux des femmes depuis 50 ans, de ceux des enfants maintenant.

C'est dans le sens de l'histoire que les Mohawks parlent de négocier, de peuple à peuple, d'un nouveau partage des pouvoirs. Les Blancs se sont arrêtés aux choses apparentes, aux choses faciles, comme la disparition des barricades. Ils ont pris le petit bout du bâton alors que la plupart des Amérindiens voulaient

négocier les choses profondes. C'était à prévoir !

M. Louis-Edmond Hamelin donne un exemple récent de l'écueil dans les formules que les Blancs peuvent prendre. Il y a 1500 revendications territoriales en cours de la part des Indiens. Or, le négociateur fédéral a déclaré qu'elles sont toutes différentes, ce qui implique qu'il faudrait procéder cas par cas.

« Cela n'a aucun sens, soutient M. Hamelin, d'avoir autant de différenciations (une pour le saumon, une autre pour la forêt, une autre pour les mines, etc.). Il est évident que les avocats seront heureux avec 1500 trucs différents. Il est évident qu'il faut absolument des mécanismes de recherche de solutions qui s'appuient sur des principes de compréhension, de convergence, et en arriver à une loi-cadre. »

Il va falloir négocier, mais pas comme le veut une proposition du plan vert fédéral, sur la base d'une reconnaissance des terres amérindiennes à même les réserves fauniques ; ce qui empêcherait les Amérindiens de faire autre chose que chasser le castor. Et M. Hamelin, pourtant si calme, ne peut s'empêcher d'éclater : « C'est puant en esprit, ça illustre qu'on est encore au pied de la côte. »

Par la même occasion, il fait une mise en garde aux autochtones : si vouloir négocier de peuple à peuple est légitime, il ne faut pas aller trop vite ; autrement on anticipe les conclusions d'un exercice qui n'a pas encore été réalisé.

### Des solutions possibles

Comment s'en sortir ? M. Hamelin fait le tour des moyens connus :

— des arrangements administratifs à la pièce (enlever les barricades) ; des législations comme celles de l'ex-président améri-

cain Nixon remettant des terres aux autochtones d'Alaska ; des négociations directes ; des injonctions ; des arbitrages ; des traités de nations sociologiques à nations politiques ; des traités de peuple à peuple (ce que demandent les Mohawks) ; et la guerre.

M. Louis-Edmond Hamelin favorise l'établissement de mécanismes de double lecture des faits. C'est un peu comme une lunette qui servirait pour étudier, par exemple, la question de l'amnistie, à la lumière du monodroit (axé sur les droits individuels) des Blancs, et une autre lunette pour voir à travers la culture de l'autre afin de trouver des stratégies de remplacement.

Pour sortir du bois, il faut aussi développer des mécanismes de recherche de solutions aux problèmes identifiés, comme des commissions tripartites (Ottawa, Québec et représentants autochtones). M. Hamelin l'a suggéré en 1975 dans son ouvrage intitulé *Nordicité canadienne*.

« Ces mécanismes pourraient fonctionner pendant quelques années ; ils sont sûrs, démocratiques, tout le monde est représenté, c'est voté par les assemblées nationales », précise celui qui a déjà siégé au Conseil législatif des Territoires du Nord-Ouest.

« Il faudra beaucoup d'imagination et de générosité comme en ont témoigné ceux qui ont rédigé les droits des citoyens en 1793, ou de l'indépendance américaine en 1776, estime M. Hamelin.

« Nous sommes entrés dans un nouvel humanisme. Si on va vers la construction d'un pays plus humain, il risque d'y avoir un prix économique à payer. La maximisation économique (les grands barrages à la baie James) pourrait être sacrifiée au profit d'un système social et culturel meilleur pour tous. »



Derrière les barricades de Kanesatake, un Warrior fait le signe de la paix.

## TPS : la transparence n'est pas le fort du gouvernement Bourassa

Dans une bien trop vaste salle de l'hôtel Hilton, tout près de l'Assemblée nationale, le ministre Gérard D. Levesque arborait jeudi son inimitable sourire tout en exprimant ses regrets à la vingtaine de journalistes qui l'écoutaient : la crise autochtone risquait peut-être de reléguer dans l'ombre la bienfaitrice réforme de la taxe de vente qu'il venait de rendre publique.



par André FORGUES

Avec le style qui l'a rendu célèbre et qui l'a fait aimer autant par ses adversaires que par ses partisans, M. Levesque a enchaîné en exprimant aux reporters sa confiance que, grâce à la qualité de leur travail, la bonne nouvelle se rendrait tout de même jusqu'aux yeux et aux oreilles des contribuables.

Ce n'est pas au doyen de l'Assemblée nationale, à celui qui est sur le point de battre le record de longévité politique d'Alexandre Taschereau, que l'on va apprendre qu'il n'y a rien comme de proferer une grosse énormité pour distraire l'attention d'une petite énormité.

Député de Bonaventure depuis 1956, membre du conseil des ministres du Québec au cours de 17 des 30 dernières années, M. Levesque savait bien que l'opposition, et sans doute aussi la presse, lui reprocheraient de profiter des circonstances pour passer une mesure hautement impopulaire entre les dents des contribuables.

Les conservateurs fédéraux affrontent depuis trois ans la grogne générale à cause de leur projet de TPS (taxe sur les produits et services), grogne à laquelle le gouvernement du Québec a d'ailleurs activement participé, son ministre des Finances en tête.

Voilà que le gouvernement Bourassa essaie aujourd'hui de faire la même chose que les conservateurs, mais par le biais d'une déclaration de 15 minutes à l'Assemblée nationale, au moment où les députés sont exceptionnellement réunis pour voter une loi spéciale reliée à ce que le premier ministre Bourassa qualifie de plus délicate crise qu'il ait jamais vécue.

On comprend l'Opposition de se scandaliser. Pour l'instant du moins, la création de la TPS québécoise ne procurera pas au PQ tout le profit politique dont il aurait pu rêver dans un autre contexte.

Et au plan démocratique, il est évident que la réforme ne suscitera pas dans l'immédiat toute l'attention que son importance devrait effectivement lui mériter.

### La transparence

M. Levesque et ses collaborateurs plaident à l'unisson qu'il devenait urgent de procéder à une annonce, que Proviso était sur le point de dépenser 50 millions \$ pour de nouvelles caisses enregistreuse capables de traiter simultanément les deux régimes différents de taxation qu'auraient dû subir les Québécois si le gouvernement provincial n'avait pas choisi d'harmoniser sa taxe à la TPS fédérale.

Mais ils reconnaissent aussi dans le document déposé à l'Assemblée nationale jeudi que, dès avril, au moment du budget, « les estimations des impacts financiers de la réforme étaient très avancées, mais les négociations avec le gouvernement fédéral relatives à la prise en charge de l'administration de la TPS par le Québec n'étaient pas complétées ».

Si, comme on l'affirme maintenant, les montants impliqués par la réforme avaient déjà été approvisionnés aux équilibres financiers lors de la préparation du discours sur le budget, on s'était bien gardé de le laisser voir à l'époque.

Mais il est vrai que la transparence ne semble pas être le souci premier du gouvernement quand il s'agit des finances publiques. Surtout depuis les dernières élections.

Ainsi, le 27 mars, à l'occasion de la présentation des prévisions de dépenses du gouvernement, on indiquait que les transferts aux commissions scolaires seraient réduits de 191 millions \$ en 1990-91 dans le cadre de la nouvelle « orientation gouvernementale d'élargir le champ de l'impôt foncier scolaire ».

Le lendemain, c'est le ministre Claude Ryan qui révélait que, sur une base annuelle, la décision gouvernementale équivalait plutôt à une coupure de 320 millions \$... qui allait entraîner une augmentation équivalente de la taxe foncière scolaire.

Les documents budgétaires passaient ce détail sous silence, une discrétion qui n'a sans doute pas peu contribué à alimenter la colère des municipalités qui firent la guerre pour tenter de préserver leur mainmise sur le champ de l'impôt foncier.

Le 26 avril, M. Levesque présentait son discours du budget. Plusieurs s'attendaient à y trouver une hausse des tarifs exigée pour le renouvellement des permis de conduire et des droits d'immatriculation. On a plutôt appris que les réserves de la Régie de l'assurance automobile étaient assez bien garnies pour que le gouvernement puisse y puiser afin d'améliorer l'état du réseau routier.

Augmenter les tarifs ? Il n'en était pas question dans les documents budgétaires.

C'est seulement le lendemain, quand un journaliste a fait un rapprochement entre la page 34 du discours du budget et la page 26 de l'annexe C, que l'on a découvert une différence de 104 millions \$ entre les revenus provenant de ces tarifs l'an dernier et ce que M. Levesque en escomptait cette année... Le chat sortait du sac !

Et encore ! Pas tout à fait ! C'est seulement le 28 juin, en fin de journée, qu'un communiqué du ministre des Transports annonçait aux citoyens qui n'étaient pas déjà au chalet des augmentations qui atteignaient près de 100 % dans certains cas. Sur une année financière complète, c'est bien au-delà de 104 millions \$ de plus qu'on allait chercher.

En fait, on annonçait une série de hausses qui vont rapporter près de 1 milliard \$ en cinq ans dans les coffres du ministère des Finances. Mais il semble que pareille mesure ne justifiait pas une mention explicite dans les documents budgétaires.

### La paranoïa

Pour les journalistes affectés à la couverture des grands moments de l'année budgétaire, il y a de quoi commencer à développer une certaine paranoïa.

C'était le cas pour au moins quelques-uns des reporters qui, n'étant pas en vacances ni affectés à la couverture de la crise autochtone, tentaient d'y voir clair dans les importantes et complexes mesures que le gouvernement rendait publiques.

La TPS québécoise est peut-être une bonne idée. Des spécialistes le prétendent. Certains contestent cependant des choix effectués par le gouvernement.

Ce qui est sûr en tout cas, c'est que les circonstances ne sont pas du tout favorables à un débat qui éclairerait les citoyens. Et que le gouvernement n'a rien fait pour qu'il en soit autrement.

Et reste toujours une certaine paranoïa face aux documents budgétaires. Par exemple, quel qu'un peut-il expliquer, toute mesure compensatoire étant exclue, comment une famille de quatre personnes profitant de deux revenus totalisant 60 000 \$ peut payer moins de taxes à la consommation qu'un célibataire qui gagne 40 000 \$ ?

D'habitude, plus on gagne et plus on dépense. Et plus on dépense, plus on paye de taxes à la consommation. L'annexe publiée avant-hier par le ministre des Finances du Québec soutient le contraire... et ne sent pas le besoin de l'expliquer. Et le pire, c'est qu'ils ont peut-être raison ?

André Forgues est le directeur du bureau du SOLEIL à l'Assemblée nationale.

## La crise a cimenté les liens entre autochtones

Marquée par les équivoques et la confusion au plan des objectifs, des stratégies et des moyens, la crise amérindienne a eu plusieurs effets. Fidèle observateur des relations entre les autochtones et les non-autochtones, M. Louis-Edmond Hamelin mentionne les suivants :

- La crise a comme jamais réuni les peuples autochtones ; il y a eu un associationnisme autochtone (communauté de pensée et d'action) à travers le Canada.
- La crise a ranimé au Québec le lien fédéral-provincial ; le fait que l'armée ait remplacé la Sûreté du Québec, c'est suprême comme valeur canadienne par rapport à la valeur québécoise, dit M. Hamelin.
- Pour la première fois, des secours ont été apportés à des sinistrés blancs à la suite de gestes posés par des Amérindiens ; par le passé, c'était le contraire.
- Cette crise va être le début de nouvelles théories et de nouvelles études à l'égard du problème de l'active présence de l'autre, des autres.
- La question amérindienne est restée dans le subconscient jusqu'à l'arrivée de l'armée ; c'est alors que le problème est apparu important.
- Des millions de personnes savent maintenant qu'il y a un problème amérindien ; le rôle des médias a été important à cet égard ; beaucoup de journalistes qui ne connaissaient pas vraiment la question l'ont apprise en la traitant.

Parmi ses autres constatations, M. Hamelin note qu'on a pris des semaines avant d'identifier les Warriors durs. Tous les Warriors ne sont pas des durs ; il y en a qui sont simplement militants.

Quant aux groupes d'observateurs internationaux, M. Hamelin dit être déçu comme citoyen. Il attendait d'eux « une position un peu d'arbitre, ainsi qu'un peu de sagesse ». Au sujet des Blancs qui ont lancé des pierres, ça sent la victoire du non-autochtone sur l'autochtone, de là l'insécurité des Amérindiens à l'égard des policiers et des chars d'assaut.

En Bref

## ■ Un autre drame familial

MONTREAL (PC et LE SOLEIL) — La police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) était toujours à la recherche, hier soir, d'un homme de 44 ans qui est soupçonné d'avoir tué son épouse et l'une de ses deux filles. Le drame s'est produit vers 2 h la nuit dernière, dans une résidence de Saint-Laurent, en banlieue de Montréal. L'épouse, âgée de 41 ans, et une de ses filles, âgée de 14 ans, auraient été tuées avec une arme à feu. Une autre fille du couple, âgée de 16 ans, a été blessée et reposait dans un état satisfaisant à l'hôpital. Il s'agit des 42e et 43e meurtres à survenir sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année, et du cinquième drame familial au mois d'août à Québec. D'après des données compilées par LE SOLEIL, depuis janvier 1988, il s'est produit, au Québec, 18 drames familiaux au cours desquels 34 enfants ont été tués par l'un ou l'autre de leurs parents. Dans 13 de ces cas, le parent meurtrier s'est par la suite enlevé la vie.

## ■ Séance reportée

LORETTEVILLE — La ville de Loretteville avise ses citoyens que la séance du conseil municipal du mardi 4 septembre a été reportée au lundi suivant, le 10. Cette prochaine séance aura donc lieu dans la nouvelle salle du conseil de l'hôtel de ville au 305, rue Racine.

## ■ Festival du bison et du sanglier

COLERAINE — Le deuxième festival du bison et du sanglier de Coleraine se tiendra demain. La journée sera clôturée par un méchoui servi par la ferme d'élevage Tatonka. En après-midi, les visiteurs pourront déguster différents mets à base de bison et de sanglier, visiter la ferme d'élevage de M. Jean-Marc Lemay, ainsi qu'admirer une exposition d'artisanat amérindien abénakis. Des membres de tribus Abénakis ainsi que des éleveurs de bisons et de sangliers sont attendus à la fête. Tatonka, nom d'origine amérindienne, identifie le Grand manitou du bison chez les Cris des plaines.

## ■ Pas de transport en commun

SAINT-AUGUSTIN — Les citoyens de Saint-Augustin-des-Desmaures sont priés de prendre note qu'il n'y aura pas de service de transport en commun, le lundi 3 septembre, jour de la fête du Travail.

## Barrage de chaises à L'Ancienne-Lorette

Fatigués de voir circuler les voitures à des vitesses de 60 et parfois 80 kilomètres/heure, des citoyens de la rue du Moulin, à L'Ancienne-Lorette, ont décidé de prendre les grands moyens. Sans doute influencés par les événements d'Oka et Châteauguay, ils ont simplement érigé un barrage dans cette artère, entre les rues Saint-Paul et Saint-Jacques. Un barrage de chaises !

par MICHÈLE LAFERRIÈRE  
LE SOLEIL

## L'enquête préliminaire du Britannique Jenkins fixée au 24 septembre

L'enquête préliminaire de Ievan Jenkins, ce Britannique accusé du meurtre au second degré de son épouse, a été fixée au 24 septembre, hier, au palais de justice de Québec.

Les parties, peu après la brève comparution du prévenu, ont également procédé à la divulgation de la preuve dans ce dossier.

Jenkins aurait étranglé sa femme le 11 août dernier à l'Auberge des Gouverneurs du centre-ville de Québec. Celui-ci n'aurait pas accepté qu'elle entretienne une relation amoureuse avec un autre homme.

Le couple était à Québec

dans le cadre d'un voyage organisé qui regroupait des touristes de la Grande-Bretagne, d'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Jenkins et son épouse avaient entrepris ce séjour à l'étranger pour souligner leur 25e anniversaire de mariage.

Directeur du personnel dans une firme métallurgique de plus de 2000 ouvriers, Jenkins, 49 ans, demeurait à Abergavenny, une localité de 9000 habitants au Pays de Galles.

Entre 17 h et 18 h hier, toute circulation était impossible dans la rue du Moulin. Des citoyens avaient installé des chaises de parterre au beau milieu de la voie. Leur but ? Faire en sorte que policiers et dirigeants municipaux interviennent pour que la limite de 40 km/h soit respectée. Les gens se plaignent que cette situation dure depuis un an.

Le maire de L'Ancienne-Lorette, Emile Loranger, lui-même résident de la rue du Moulin, a rencontré ses concitoyens en colère. Ensemble, ils ont discuté des possibilités qui s'offrent à eux pour ralentir la circulation dans cette rue. Lundi et mardi, dans les locaux de l'hôtel de ville, les discussions porteront, entre autres, sur les moyens à prendre pour régler ce problème.

Cette rencontre avec le maire a semblé satisfaire les Loretteins.

Quand les policiers leur ont demandé de se déplacer, ils l'ont fait sans rechigner. La soirée s'est terminée par une joyeuse épluchette de blé d'Inde.

pour le plaisir pour le sport en groupes organisés ou entre amis

648-6302

28 allées de petites quilles

AVIS

Vous recherchez une activité sociale "super le fun", CONTACTEZ-NOUS!



890 boul. Charest Est, Québec

Pour votre hypothèque, si vous ne pouvez passer à la banque, la Banque Royale passera chez vous!



À la Banque Royale, nous savons que certaines personnes ont des disponibilités limitées. C'est pourquoi nous offrons un service exclusif de consultation hypothécaire à domicile.

Que ce soit pour une nouvelle hypothèque ou un transfert, un de nos conseillers en prêts hypothécaires se rendra chez vous ou à votre bureau sur demande. Et ce, à l'heure et au jour qui vous conviennent.

Et parce que nous connaissons bien le monde des hypothèques, nous savons qu'il est important d'obtenir une approbation rapidement. À la Banque Royale, nous vous donnerons de nos nouvelles en moins de 24 heures.

Que vous vous rendiez à la Banque Royale, ou que la Banque Royale se rende chez vous, vous pourrez toujours compter sur les conseils précieux et rapides de nos conseillers en prêts hypothécaires.

**OFFRE SPÉCIALE:** jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1990, vous pouvez transférer votre hypothèque *sans frais* de la part de la Banque Royale. Et pour une nouvelle hypothèque, les frais habituels de \$85 pour une évaluation ne vous seront pas chargés.

Appelez-nous en composant, sans frais: région de Montréal 987-8000; extérieur de Montréal 1-800-363-3967.



BANQUE ROYALE

Les prêts hypothécaires les mieux pensés au pays!



VERRES DE CONTACT  
CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD  
Gaëtan Richard, md  
FRCS(C)  
1045, chemin Ste-Foy  
QUÉBEC  
Face Hôpital St-Sacrement  
683-4450

LUMINAIRES  
TRANSIT  
SYSTEMES D'ÉCLAIRAGE & ACCESSOIRES  
1240 BOUL CHAREST OUEST 418/527-7088

## SOLDE APRÈS INVENTAIRE

## Lampes de table 50 watts halogène double intensités

	Rég.	Spécial
1 Tizio blanche	\$660.00	\$330.00
2 Azzénia noires	\$330.00	\$179.00
2 Azzénia blanches	\$330.00	\$179.00
2 Dove blanches	\$360.00	\$198.00
2 Dove noires	\$360.00	\$198.00
2 Fly tavolo	\$450.00	\$235.00
2 Ala tavolo	\$470.00	\$235.00
2 Porta de table	\$340.00	\$199.00
2 Bolonia blanches	\$495.00	\$269.00
1 Calder noire	\$650.00	\$325.00

## Lampes sur pied 50 watts halogène double intensités

1 Tizio sur pied	\$906.00	\$480.00
2 Azzénia sur pied	\$440.00	\$315.00
4 Fly sur pied	\$550.00	\$330.00
3 Yuki laiton	\$460.00	\$299.00
2 Yuki chrome	\$460.00	\$299.00

## Lampes sur pied 300 watts halogène

1 Spring terra grise	\$799.00	\$399.00
1 Io terra grise	\$679.00	\$339.00
1 Torchère néon	\$500.00	\$225.00
2 Torchères lumen	\$780.00	\$389.00
3 Diva verre	\$500.00	\$250.00

## Lampes suspendues

1 Olympia chrome	\$1350.00	\$810.00
1 Trama luce plan	\$950.00	\$570.00

De plus tout un choix de lampes suspendues à partir de \$99.00, lampes de tables à partir de \$49.00, et lampes torchères à partir de \$129.00.

En vigueur jusqu'au 8 septembre 1990.